

Appui à l'opération métropolitaine bordelaise « Plantons 1 million d'arbres »

La Liaison Organique /
Préfiguration du secteur nord

étude

Septembre 2025



Le nord de la Liaison Organique : plan d'ensemble du secteur

Un tracé principal de 15 km entre berges de Garonne et Hippodrome assorti de 12 km de ramifications secondaires

p.5

Des promenades plantées existantes à renforcer et à mettre en lien : présentation synthétique

8 km inscrits dans le tracé principal et 7 km de ramifications secondaires

p.10

De nouvelles promenades plantées à aménager : présentation détaillée

7 km de tracé principal et 5 km de ramifications secondaires

p.18

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la mission d'appui au déploiement de l'opération métropolitaine bordelaise « plantons 1 million d'arbres » menée par l'a-urba en partenariat avec les services de Bordeaux Métropole.

Cette production fait partie d'une série de quatre cahiers qui traitent de la Liaison Organique en rive gauche de la métropole bordelaise, grande promenade plantée qui traverse 10 communes.

Ce cahier présente un focus de la partie nord de la Liaison

Organique : une mise en lien de grandes figures paysagères de la métropole comme le Parc des Berges en bord de Garonne, la Jallère, le Lac, le cimetière Nord de Bordeaux, ainsi que des parcs emblématiques comme les parcs Ausone et Treulon à Bruges ou encore le Bois du Bouscat. Ce lien entre différentes figures paysagères s'appuie sur un tracé principal de 15 km (dont 8 km existants et 7 km à aménager) assorti de 12 km de ramifications secondaires (dont 7 km existants et 5 km à aménager).

Un premier chapitre présente une vue d'ensemble du nord du tracé de la Liaison Organique, puis un second chapitre expose les promenades plantées existantes inscrites dans le tracé de la Liaison Organique. Enfin un troisième chapitre esquisse des propositions d'aménagement pour les promenades plantées à aménager afin de compléter le tracé de la Liaison.



Avenue de l'Europe, Bruges © a'urba

Le nord Le nord de la Liaison Organique : plan d'ensemble du secteur

**UN TRACÉ PRINCIPAL DE 15 KM
ENTRE BERGES DE GARONNE ET
HIPPODROME ASSORTI DE 12 KM DE
RAMIFICATIONS SECONDAIRES**



RESERVE NATURELLE
DE BRUGES

BRUGES

Parc Treulon

Parc Ausone

EYSINES

Bois du
Bouscat

LE BOUSCAT



R.E.B

La Jallère

Parc des Berges

GARONNE

Le Lac

BORDEAUX

B.A.F

a'urba
agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine



Sources données : Open Street Map,
Bordeaux Métropole
Traitement données : a'urba

LÉGENDES DE LA CARTE

LIAISON ORGANIQUE - TRACÉ PRINCIPAL (~15 km)

Promenades plantées à aménager en tant que nouveaux maillons de la liaison organique (~7 km)

- 1/ Rues Edouard Faure et Roger Touton (0,8 km)
- 2/ Traversée de la Jallère (0,75 km)
- 3/ Rue Jean Samazeuilh (0,75 km)
- 4/ Accroche entre la rue André Messagers et les berges du Lac par le Centre Nautique (0,10 km)
- 5/ Avenue Périé (0,40 km)
- 6/ Passerelle Tram - Parc Ausone (0,15 km)
- 7/ Avenue des Martyres de la Résistance et rue Théodore Bellemer (1 km)
- */ Rue Pascal Triat (Déjà programmée par les services de Bordeaux Métropole)(0,65 km)
- 8/ Allée Pierre Bénéjat (0,10 km)
- 9/ Rives nord-est et sud-ouest de la Route du Médoc (0,10 km)
- 10/ Franges de l'Hippodrome (1,75 km)

Promenades plantées existantes à intégrer à la liaison organique (8 km) Renforcer la végétation en place et diversifier les strates végétales

- A/ Passage de la rue du Dr. G. Péry au cours Charles Bricaud (0,30 km)
- B/ Cours Charles Bricaud (0,40 km)
- C/ Tour du Lac (4 km)
- D/ Rue Fragonard - Quartier du Tasta (0,10 km)
- E/ Berges des étangs Arc-en-Ciel (0,45 km)
- F/ Traversée du cimetière Nord de Bordeaux (0,60 km)
- G/ Rues Ausone et des Hirondelles (0,30 km)
- H/ Les bords du Limancet (0,10 km)
- I/ Boulevard du Maréchal Lyautey (1 km)
- J/ Avenue d'Eysines (0,75 km)

LIAISON ORGANIQUE - RAMIFICATIONS SECONDAIRES (12 km)

Promenades plantées à aménager en tant que nouveaux maillons de la liaison organique (5 km)

3/ Tour du Lac par le nord (2,50 km)

5/ Avenue Périé entre les étangs Arc-en-Ciel et les Allées de Boutaut (0,75 km)

7/ Avenue de la Marne entre centre-ville de Bruges, Treulon et nouveau quartier Terrefort (0,55 km)

9/ Rue Ferdinand de Lesseps et bords de la voie ferrée (1,20 km)

Promenades plantées existantes à intégrer à la liaison organique (7 km) Renforcer la végétation en place et diversifier les strates végétales


B/ Cours Charles Bricaud - Vers cours Jules Ladoumègue et plaine C. Besson (1,10 km)

C/ Berge ouest du Lac (1 km)

D/ Rue et berges du canal et avenue du Lac - Quartier du Tasta (1,65 km)

K/ Ligne Verte (3,20 km)

PROJETS BORDEAUX MÉTROPOLE

 **Plantation de bords de voiries ou aménagement de promenades plantées**

 **Renforcement de la végétation sur l'espace public**

 **Life - Renaturation**

ESPACES PLANTÉS EXISTANTS

 **Parcs, jardins, squares, réserves naturelles et écologiques**

 **Promenades plantées existantes**

Des promenades plantées existantes à renforcer et à mettre en lien : présentation synthétique

8 KM INSCRITS DANS LE
TRACÉ PRINCIPAL ET 7 KM DE
RAMIFICATIONS SECONDAIRES

- A. Passage de la rue du Dr. G. Péry au cours Charles Bricaud** à Bordeaux
Tracé principal de la Liaison Organique p.12
- B. Cours Charles Bricaud** à Bordeaux
Tracé principal et ramification secondaire de la Liaison Organique p.12
- C. Les tours du Lac** à Bordeaux et à Bruges
Tracé principal et ramification secondaire de la Liaison Organique p.13
- D. Rue Fragonard, rue et berges du canal et avenue du Lac**
Quartier du Tasta à Bruges
Tracé principal et ramification secondaire de la Liaison Organique p.13
- E. Berges des étangs Arc-en-Ciel** à Bruges
Tracé principal de la Liaison Organique p.14
- F. Traversée du cimetière Nord de Bordeaux** à Bruges
Tracé principal de la Liaison Organique p.14

La Liaison Organique (LO) s'appuie en partie sur les nombreuses promenades plantées qui existent sur le territoire métropolitain.

Une des vocations de la LO est de mettre en réseau ces promenades plantées existantes entre elles et de les inscrire dans un système de promenades et de parcs existants et projetés, plus large, à l'échelle métropolitaine.

Ce chapitre présente les différentes promenades existantes qui participent au tracé nord de la LO et les pistes d'actions à mener pour qu'elles s'inscrivent dans le projet.

G. Rues Ausone et rue des Hirondelles à Bruges

Tracé principal de la Liaison Organique

p.15

H. Les bords du Limancet à Bruges

Tracé principal de la Liaison Organique

p.15

I. Boulevard du Maréchal Lyautey au Bouscat

Promenade existante connexe à la Liaison Organique

p.16

J. Avenue d'Eysines entre le Bouscat et Bordeaux

Promenade existante connexe à la Liaison Organique

p.16

K. La Ligne Verte à Bruges et au Bouscat

Ramification secondaire de la Liaison Organique

p.17

A. Passage de la rue du Dr. G. Péry au cours Charles Bricaud à Bordeaux

■ Tracé principal de la LO

Ce passage confidentiel de 260 m de long est planté d'arbres et d'arbustes sur toute sa longueur. Il longe les parcelles arborées de la CAF et de la Caisse des Dépôts.

Objectifs pour devenir un maillon de la Liaison Organique :

> **Renforcer les plantations d'arbustes, d'herbacées et de couvre-sols** pour diversifier les strates et les essences et créer des ambiances plus fleuries.

> **Installer ponctuellement du mobilier urbain** pour la halte et le repos.



Passage entre rue du Dr. G. Péry et le cours Charles Bricaud, Bordeaux

B. Cours Charles Bricaud à Bordeaux

■ Tracé principal de la LO

■ & Ramification secondaire

Cette promenade aménagée en rive ouest du cours est bordée de frênes sur 540 m entre l'échangeur de la rocade et le parvis du Parc des expositions.

Puis dans sa partie nord, entre le parvis et la plaine Colette Besson, la promenade piétonne se prolonge en rive est sur 600 m, mais sans plantation.

Objectifs pour devenir un maillon de la Liaison Organique : renforcer les différentes strates végétales.

> Sous les frênes, renforcer les strates arbustives, herbacées et couvre-sols.

> Sur le segment de ramification secondaire de la LO, planter arbores, arbustes et couvre-sols.

> **Installer ponctuellement du mobilier urbain** pour la halte et le repos.



Cours Charles Bricaud, Bordeaux

C. Les tours du Lac à Bordeaux et à Bruges

■ Tracé principal de la LO
— & Ramification secondaire

Le Lac est une figure paysagère emblématique de la métropole parcourue par la LO sur 4,5 km pour le tracé principal et 4 km pour la ramification secondaire.

L'ensemble de promenades aménagées sur les berges peut directement devenir un maillon de la LO.

A noter, des projets sont en cours pour renforcer la végétalisation et l'accueil du public. Une étude paysagère sera nécessaire pour réaliser le bouclage par le nord avec la ramification secondaire, notamment dans le secteur du Parc des Expositions.

D. Rue Fragonard, rue et berges du canal, et avenue du Lac, quartier du Tasta à Bruges

■ Tracé principal de la LO
— & Ramification secondaire

Les rues Fragonard, rue et berges du Canal présentent un ensemble de promenades plantées et espaces paysagers aménagés en continuité. On retrouve toutes les strates végétales, une diversité d'essences assez importante, des lieux de halte, de repos, des aires de jeux.

Le tracé principal de la LO emprunte la rue Fragonard sur 110 m. La ramification secondaire emprunte ces promenades sur 800 m.

Cet ensemble de promenades et d'espaces paysagers peut directement devenir un maillon de la Liaison Organique.

L'avenue du Lac est bordée par une promenade marquée par un alignement de platanes matures sans strate arbustives ni herbacées. La ramification secondaire de la LO emprunte l'avenue sur 800 m avec la rue Fieuzal.

Objectifs pour devenir un maillon de la Liaison Organique :

- > Renforcer les plantations d'arbustes, d'herbacées et de couvre-sols.
- > Installer ponctuellement du mobilier urbain pour la halte et le repos.
- > Prolonger les plantations rue de Fieuzal.



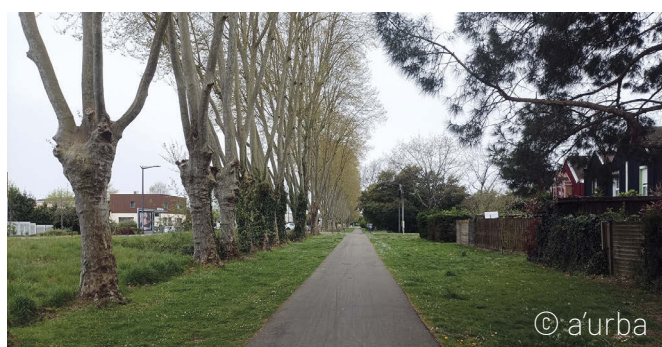
Le Lac, côté Bordeaux



Rue Fragonard, Bruges



Berges du canal, Bruges



Av. du Lac, Bruges

E. Berges des étangs Arc-en-Ciel à Bruges

Tracé principal de la LO

La promenade aménagée sur les berges des étangs Arc-en-Ciel présente des strates arborées, arbustives et herbacées. Des haltes ont été aménagées pour le promeneur avec des vues sur les plans d'eau et sur les horizons dégagés. La LO emprunte cette promenade sur 280 m.

Ces promenades sur berges peuvent directement devenir un maillon de la Liaison Organique.



Berges des étangs Arc-en-Ciel, Bruges

F. Traversée du cimetière Nord de Bordeaux à Bruges

Tracé principal de la LO

Certaines allées du cimetière Nord de Bordeaux sont bordées d'arbres. De vastes espaces sont néanmoins dépourvus de plantations. Mais le cimetière présente un potentiel intéressant pour être végétalisé.

La LO emprunte plusieurs allées, sur 600 m en tout, dont certaines sont plantées et d'autres non.

Objectifs pour devenir un maillon de la Liaison Organique : aménager un parc arboré au sein du cimetière.

> **Renforcer la végétation en place** avec des strates arbustives et déployer la végétation sur l'ensemble du cimetière.

> **Aménager un accès sur la rue Ausone** à l'extrémité ouest du cimetière, pour permettre à la LO de rejoindre la rue.

> **Installer ponctuellement du mobilier urbain** pour la halte et le repos.



Cimetière Nord de Bordeaux, Bruges

G. Rue Ausone et rue des Hirondelles à Bruges

Tracé principal de la LO

La liaison organique emprunte ces rues sur 300 m. Ces rues ont récemment bénéficié d'aménagement de promenades plantées. Elles bénéficient par ailleurs des frondaisons d'arbres plantés dans les jardins privés et d'arbres présents dans le Parc Ausone. Cette végétation procure au promeneur une sensation « d'enveloppement » par le végétal.

Ces promenades peuvent directement devenir des maillons de la Liaison Organique. Installer ponctuellement du mobilier urbain pour la halte et le repos.



Rue Ausone, Bruges



Rue des Hirondelles, Bruges

H. Les bords du Limancet à Bruges

Tracé principal de la LO

Le Limancet coule à ciel ouvert au bout de l'Allée Pierre Bénéjat, dans son lit naturel bordé d'une ripisylve. Ce motif paysager remarquable de la métropole est accessible au public. Un espace paysager avec un jardin de pluie a été aménagé sur une longueur de 70 m le long du ruisseau.

Nota : en remontant vers l'amont, le ruisseau est ensuite canalisé. La séquence amont fait l'objet de propositions d'aménagement de la LO (cf p. 34-35)

Objectifs pour devenir un maillon de la Liaison Organique : renforcer les plantations d'arbustes, d'herbacées et de couvre-sols, et installer ponctuellement du mobilier urbain pour la halte et le repos.



Bords du Limancet, Bruges

I. Bd du Maréchal Lyautey au Bouscat

— Promenade existante connexe à la LO

Cette promenade de 965 m longe le Bois du Bouscat et le sud de l'Hippodrome. Des plantations généreuses d'arbustes et d'arbres accompagnent la promenade.

Les frondaisons d'une très belle canopée de chênes matures débordent le long du Bois du Bouscat. En revanche, la séquence qui longe l'hippodrome est marquée par une absence notable de végétal.

Nota : de jeunes arbres viennent d'être plantés au sein de l'hippodrome, le long de la clôture.

Objectif : aménager, dans le cadre de la LO, une promenade généreusement plantée au sein de l'Hippodrome, dans le but de faire profiter la promenade du boulevard des futures frondaisons (cf p. 38-39).



Promenade le long du boulevard Maréchal Lyautey

J. Av. d'Eysines entre le Bouscat et Bordeaux

— Promenade existante connexe à la LO

L'avenue d'Eysines, située entre Hippodrome et Golf Bordelais, bénéficie de deux promenades plantées de prêt de 800 m de long, aménagées sur chacune des rives de la voie.

Des plantations d'arbres et d'arbustes accompagnent directement ces promenades. Elles bénéficient également des frondaisons d'arbres plantés dans le golf. On note, à contrario, l'absence de végétal côté Hippodrome.

Objectif : aménager, dans le cadre de la LO, une promenade généreusement plantée au sein de l'Hippodrome, dans le but de faire bénéficier le domaine public des futures frondaisons (cf p. 38-39).



Avenue d'Eysines

K. La Ligne Verte à Bruges et au Bouscat

— Ramification secondaire

La Ligne Verte qui relie le Bouscat à Ravezies constitue une ramification de la liaison organique de près de 3 km. Cette promenade pour le piéton et le vélo est accompagnée de manière discontinue par le végétal. Des espaces pour la halte et le repos jalonnent le parcours.

Objectifs pour devenir un maillon de la Liaison Organique : renforcer les strates végétales sur les séquences qui en sont dépourvues.

> Mener une étude fine pour **identifier les sites où une strate arborée peut être plantée.**

> De manière générale, **renforcer les strates arbustives et diversifier les variétés d'herbacées et de couvre-sols.**

> **A moyen / long terme** : prolonger la ligne Verte jusqu'à la Halte Sainte-Germaine et prolonger jusqu'au Bois du Bouscat par la LO, par la rue Ferdinand de Lesseps.



Ligne Verte

De nouvelles promenades plantées à aménager : présentation détaillée

7 KM DE TRACÉ PRINCIPAL ET 5 KM
DE RAMIFICATIONS SECONDAIRES

- Rues Edouard Faure et Roger Touton** : un lien entre le Parc des Berges et la Jallère p.20
- La traversée de la Jallère** : une découverte des paysages préservés de zone humide p.22
- Rue Jean Samazeuilh** : une accroche aux berges du Lac p.24
- Avenue Périé** : un trait d'union entre les étangs Arc-en-Ciel et le cimetière Nord de Bordeaux p.26
- La « passerelle » Ausone** : un prolongement du parc Ausone p.28
- Avenue des Martyrs de la Résistance** : une connexion entre le Parc Ausone et le centre-ville de Bruges p.30
- Allée Pierre Bénéjat** : le lien entre la rue Pascal Triat et le Limancet p.32
- La rive nord-est de la Route du Médoc** : un nouveau jardin sur le chemin du Limancet p.34
- La rive sud-ouest de la Route du Médoc** : un trait d'union entre le Limancet et le Bois du Bouscat p.36
- Les franges de l'Hippodrome** : le prolongement du Bois du Bouscat p.38

Outre les promenades plantées existantes, la Liaison Organique (LO) s'appuie sur de nouvelles promenades plantées à aménager.

Ces nouveaux segments complètent un système de promenades et de parcs métropolitain qui met en relation différentes figures paysagères entre elles.

La LO vise à transformer, à sa mesure, les espaces urbains qu'elle traverse et a pour ambition de proposer de nouveaux espaces pensés pour le piéton en priorité, où le végétal et la pleine terre deviennent des éléments de composition structurants, proposant des espaces de rafraîchissement, de ressourcement, d'apaisement, de contemplation, de déambulation, ainsi que des refuges et des corridors pour la biodiversité.

Ce chapitre présente des propositions d'aménagement pour les 7 km de promenades plantées à aménager sur le tracé principal de la Liaison Organique. Des fiches synthétiques exposent de manière argumentée des actions à mener à court et à moyen terme sur chaque segment de promenade. Ces propositions d'aménagement ont également pour vocation à inspirer les projets d'aménagement à mener sur les 5 km de ramifications secondaires.

Les axes retenus ont fait l'objet de réflexions partagées avec les services de Bordeaux Métropole et ont été choisis en cohérence avec les projets et démarches en cours.

Rues E. Faure et R. Touton : un lien entre le Parc des Berges et la Jallère

À la fois ambitieuse et primordiale pour le projet de Liaison Organique, la transformation de la rue Pierre Baour incarne le « point de départ » de la liaison dans sa partie nord et un lien fort entre deux espaces naturels majeurs de Bordeaux Nord.

Une situation géographique stratégique

- > Les rues Roger Touton et Edouard Faure (700 m de long) font le **lien entre le Parc des Berges et le site naturel de la Jallère**.
- > Elles débouchent sur l'**arrêt de tram B Berges de la Garonne**.
- > Le domaine public présente **une emprise considérable de 20 m de large** avec des accotements en pleine terre en partie plantés.



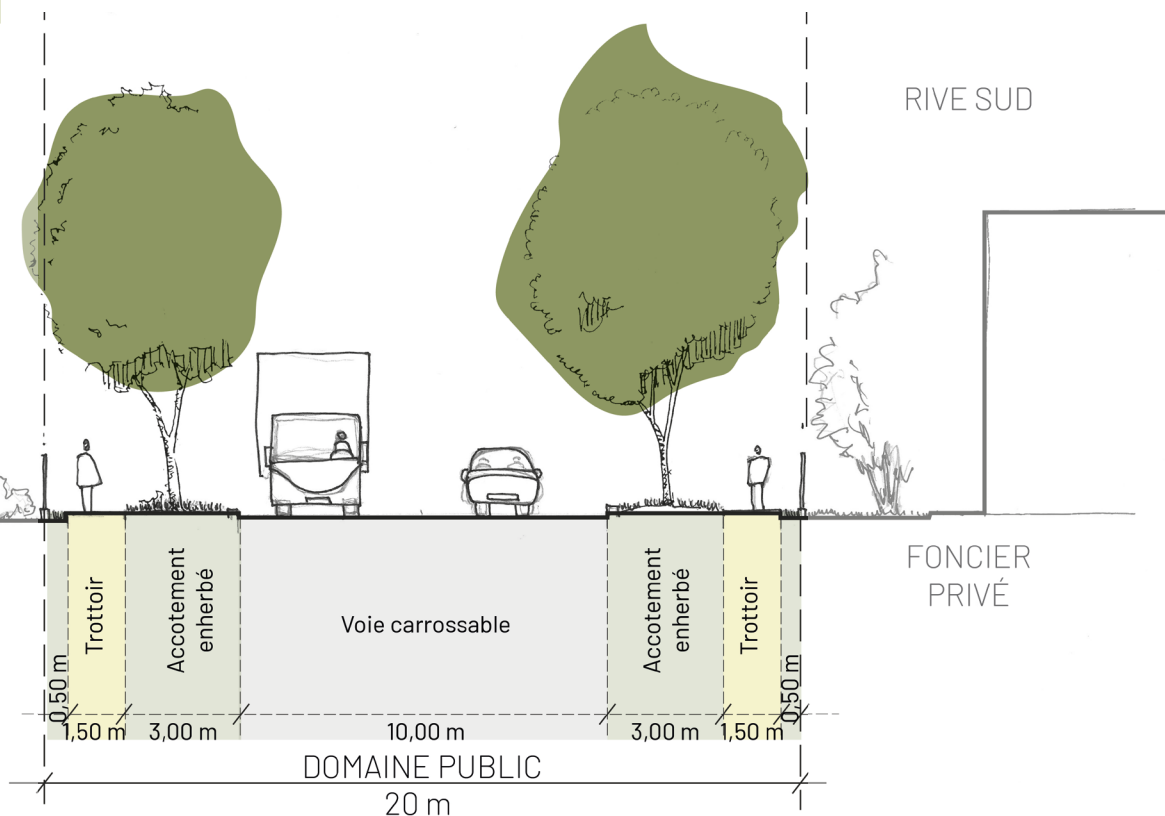
ÉTAT EXISTANT

RIVE NORD

RIVE SUD

FONCIER PRIVÉ

FONCIER PRIVÉ



À court terme : aménager un jardin linéaire de 700 m de long et 8 m 50 de large en rive sud de la rue

> Inscrire le projet de liaison organique dans les projets envisagés par les services de Bordeaux Métropole dans le cadre de la requalification de la zone d'activités.

> Transformer le profil de la voie en réduisant l'emprise carrossable à 7 m ; Reporter les circulations piétonnes en rive sud sur **une promenade piétonne aménagée en jardin linéaire généreusement planté** ; Cette promenade plantée fait le lien entre le site naturel de la Jallère et le parc des Berge ;

> Concevoir la promenade plantée comme **un jardin en creux formé d'une noue ample, plantée**, qui marque la limite entre la voie carrossable et la bande piétonne ; **Faire varier l'emprise de la noue pour créer des variations dans la promenade** ; Planter de manière fournie des strates couvre-sol, arbustives et arborées, adaptées aux sols humides ;

> Sur la voie carrossable : **maintenir un double sens et l'accès aux poids lourds**, et maintenir des places de stationnements ponctuelles en rive nord, en alternance avec les arbres existants préservés.



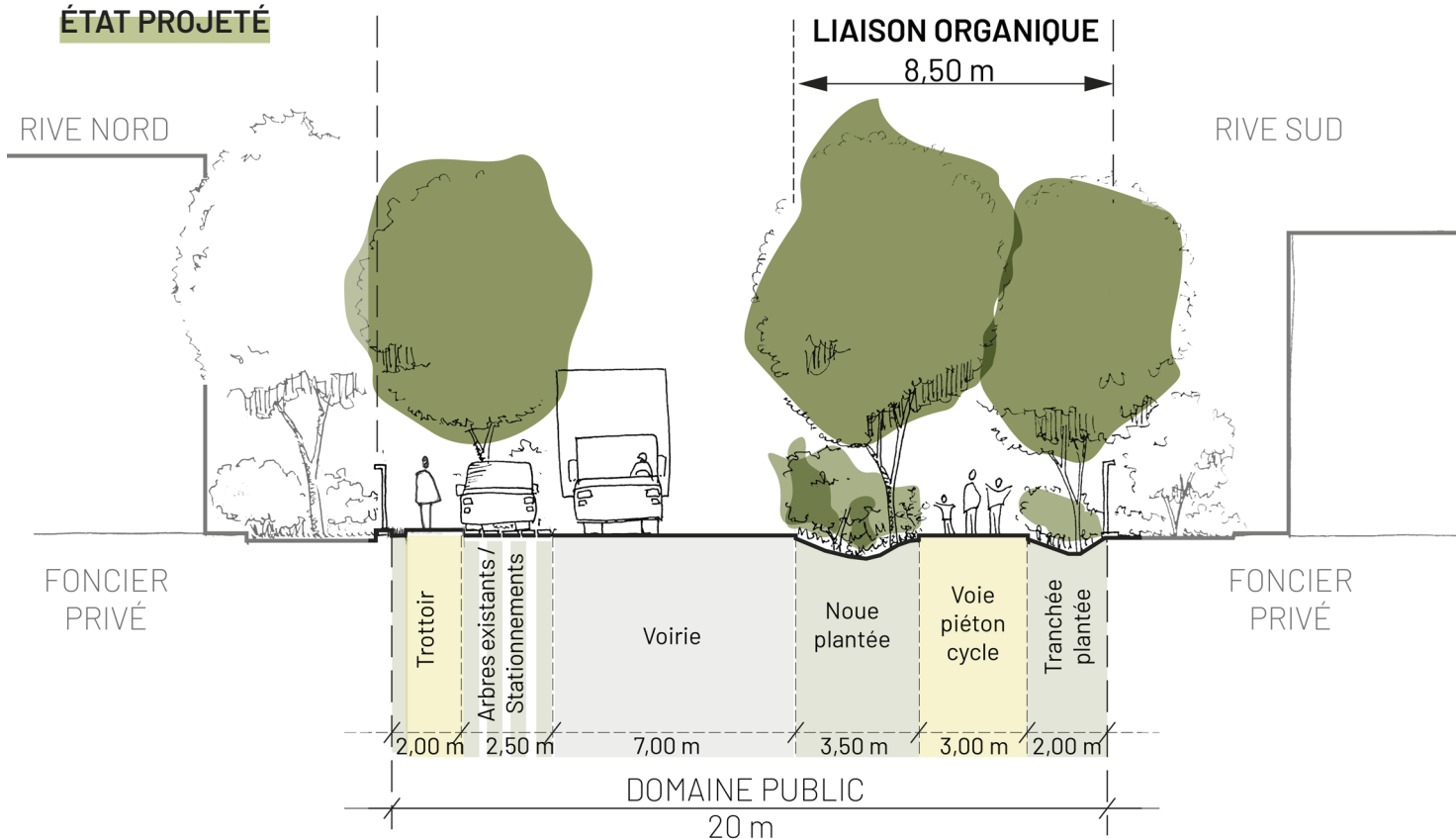
La rue Edouard Faure aujourd'hui

À moyen terme : aménager les accroches avec les sites naturels de part et d'autre

> Travailler l'accroche entre le parc des berges et la nouvelle promenade plantée. L'arrêt de tram faisant le lien entre les deux ;

> Aménager une traversée piétonne de l'avenue de Labarde qui fasse le lien avec le site naturel de la Jallère : passage à plat avec un feu à la demande des piétons, ou une passerelle.

ÉTAT PROJETÉ



La traversée de la jallère : une découverte des paysages préservés de zone humide

La Liaison Organique poursuit son tracé vers l'est, dans la continuité de la rue Pierre Baour et traverse le site naturel de la Jallère en direction du Lac.

La Jallère : un site à haut potentiel écologique préservé

> Ce site (655 m d'ouest en est) qui n'a jamais été bâti, présente un **couvert végétal important** et offre un **refuge pour la biodiversité** dans le secteur de Bordeaux Nord ;

> Situé en arrière du bourrelet alluvial du fleuve, le site offre par ailleurs un **paysage de zone humide** à deux pas de la ville.



ÉTAT EXISTANT

Végétation spontanée existante



À court terme : aménager une promenade surélevée qui traverse la zone humide

- > Ouvrir le site au public de manière très maîtrisée et encadrer la fréquentation par un aménagement approprié ;
- > Aménager une promenade surélevée, de type platelage bois ou caillebotis, dans le sens est/ouest qui zigzague dans le site de la Jallère ; Jouer avec les points de vue / perspectives à mettre en valeur et les éléments remarquables du site (arbres isolés, fil d'eau, etc.)
- > Créer des haltes ombragées qui jalonnent le parcours ; Réaliser des plantations ponctuelles au droit de ces haltes, de strates arborées et arbustives qui forment des points de repères pour la promenade (végétation de zone humide : saules, bouleaux, aulnes, frênes, etc.) ;
- > Accrocher cette promenade au cheminement Nord/Sud prévu par la Direction de la Nature.

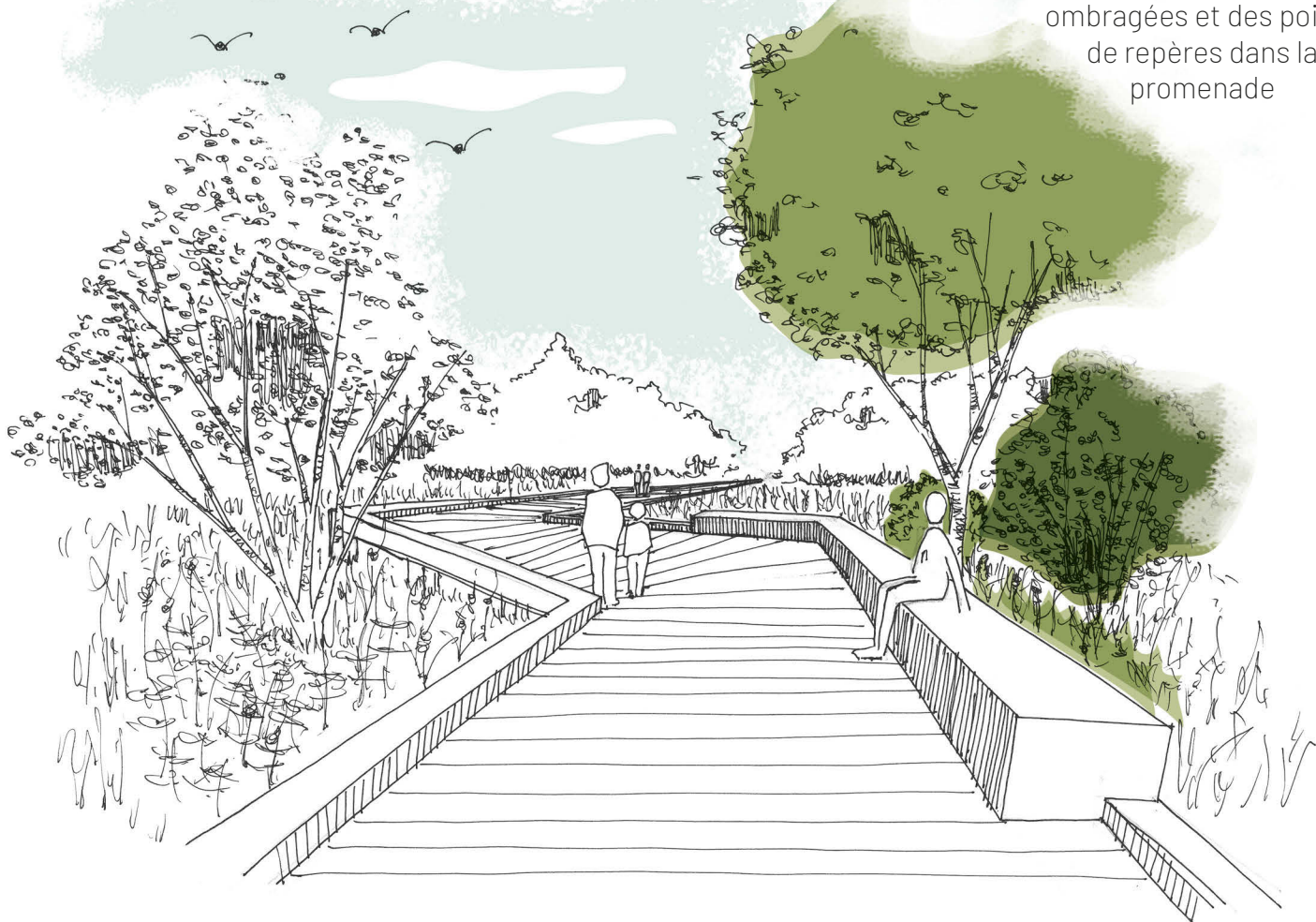


Site de la Jallère aujourd'hui

À moyen terme : aménager la traversée de l'avenue de Labarde

- > Permettre aux piétons de rejoindre la rue Pierre Baour : passage à plat avec un feu à la demande des piétons, ou une passerelle.

ÉTAT PROJETÉ



Plantations ponctuelles pour créer des haltes ombragées et des points de repères dans la promenade

Rue Jean Samazeuil : une accroche aux berges du Lac

Après avoir emprunté le cours Charles Bricaud équipé d'une promenade plantée en rive sud-est (cf p. 12), la Liaison Organique passe par la rue Jean Samazeuil. Directement aménagée sur la rive nord-ouest du Lac, cette rue offre un panorama de qualité sur une autre figure paysagère remarquable de la métropole. Cette rue permet également à la LO de se raccrocher aux promenades existantes et futures qui feront le tour du Lac.

Une rue en balcon sur le Lac

> La rue Jean Samazeuil (300 m de long) offre un point de vue très ouvert sur le Lac de qualité ;

> Cette rue en impasse dessert uniquement un parking public et deux parcelles privées dont une dédié à de l'hôtellerie (Novotel) et l'autre au tourisme d'affaires et de l'événementiel (Beam) ; Cette dernière a par ailleurs un autre au nord au niveau du Parc des expos ;

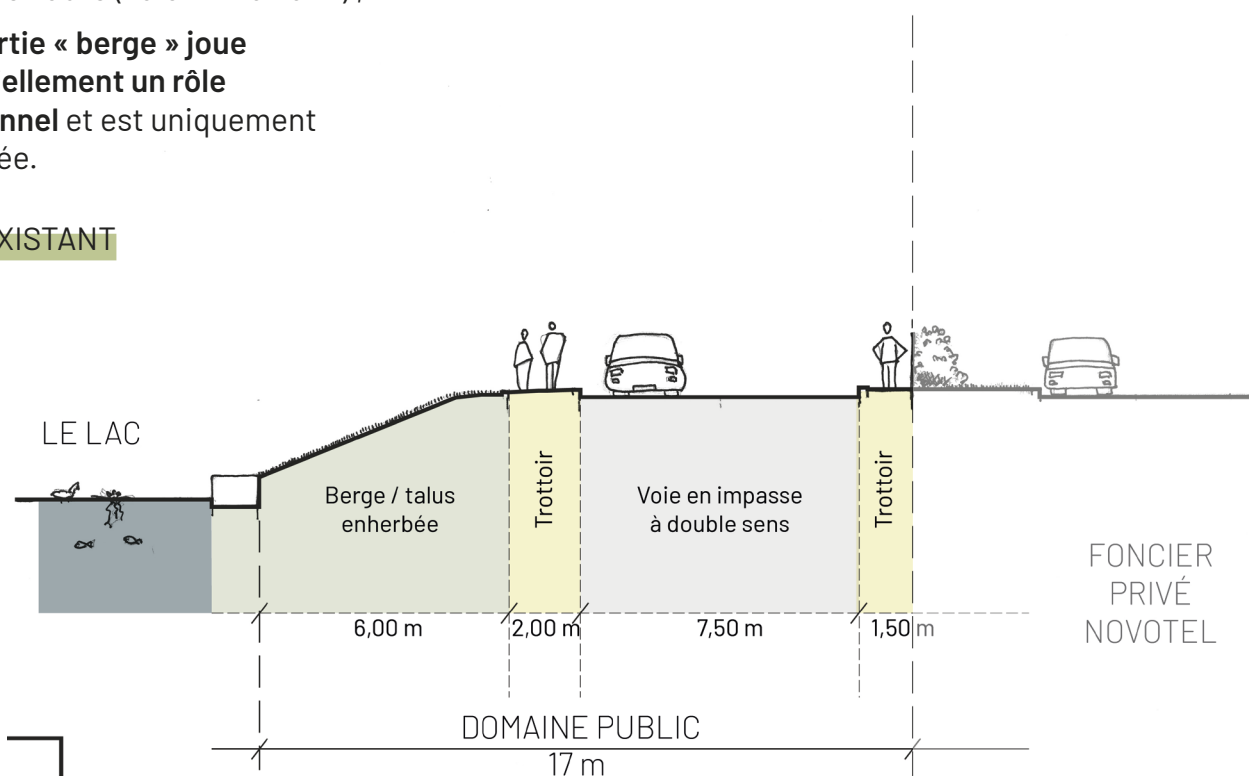
> L'emprise publique est généreuse au droit du lac : 17,00 m ;

> la rue, à double sens, est largement imperméabilisée dans sa partie haute (voies + trottoirs) ;

> La partie « berge » joue essentiellement un rôle fonctionnel et est uniquement enherbée.



ÉTAT EXISTANT



À court terme : aménager un jardin sur berge traversé d'une voie partagée en partie haute

> S'appuyer sur la berge enherbée du lac, désimperméabiliser le trottoir de la rive ouest et une partie de la voie, pour **aménager un jardin de pleine terre ombragé, en gradins plantés et tournés vers le lac.**

> **Maintenir des points de vue ouverts sur le plan d'eau tout en réalisant des plantations d'arbres de grande hauteur et d'arbustes qui créent des espaces apaisés, en retrait de la voie.**

> **Réduire l'emprise de la voie existante** à une bande roulante de 5,00 m de large, permettant le croisement des véhicules motorisés, sur laquelle **le piéton est prioritaire** (sur le modèle de la zone de rencontre à 20 km/h).

> En rive est de la voie, **aménager une noue** de 1,50 m de large qui fasse la transition avec la parcelle du Novotel ; Planter strates arborées, arbustives et herbacées.

> **Accrocher le jardin** à la promenade plantée qui longe le cours Charles Bricaud **au nord**, et à la promenade arborée située **au sud**, ainsi qu'à la voie piétons/cycles existantes.



La rue Jean Samazeuil aujourd'hui

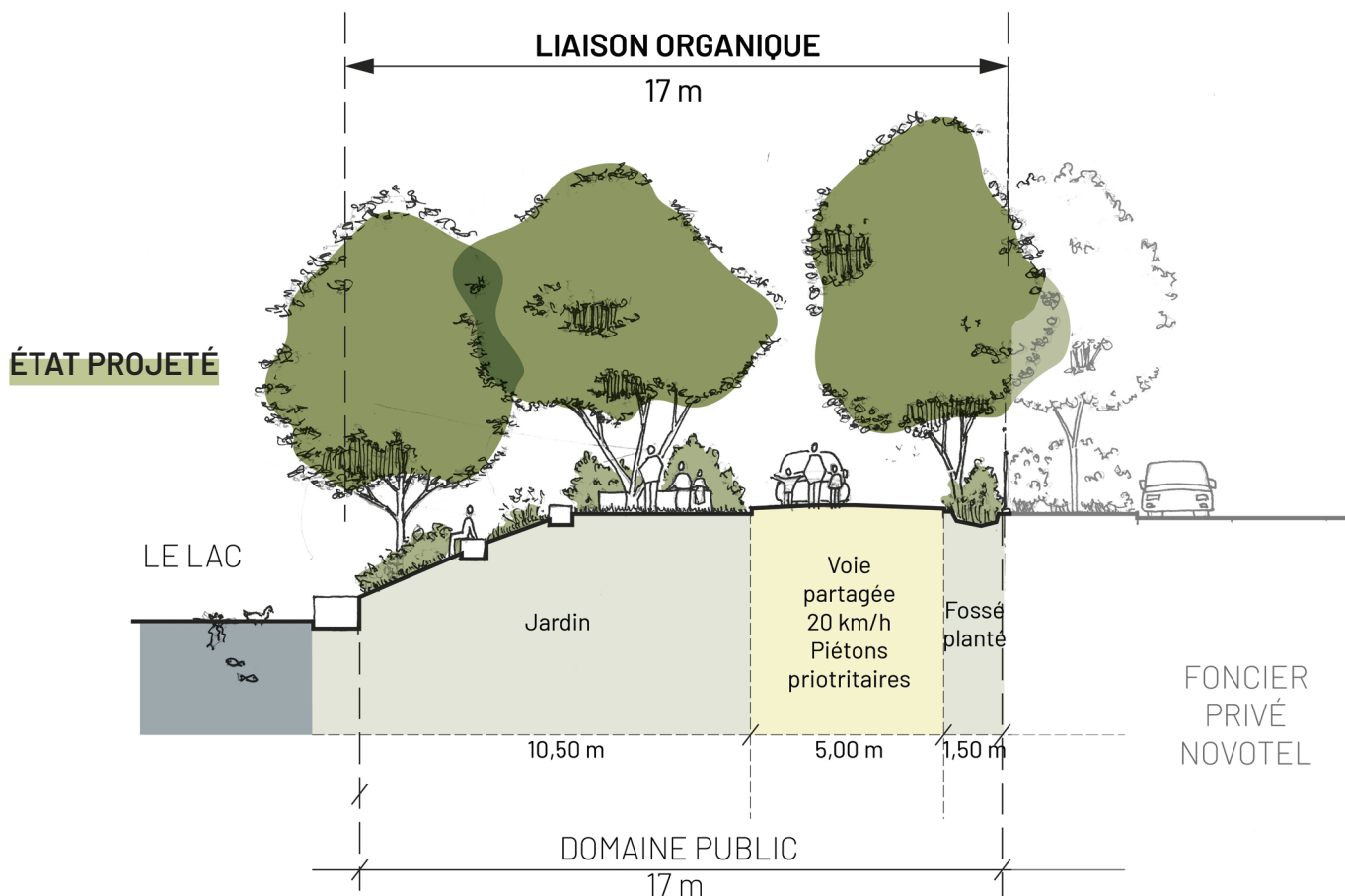
À moyen terme : étendre le jardin sur berge au nord et au sud

> **Assurer le lien de la promenade plantée entre le cours Charles Bricaud et la rue Jean Samazeuil.**

> **Prolonger l'aménagement le long de la berge du Lac vers le sud.**

> **Transformer le parking situé au sud** de la rue en extension du jardin sur berge.

> **Ouvrir au public la berge privée située au nord** et prolonger le jardin jusqu'au Parc des Expos.



Avenue Périé : un trait d'union entre les étangs Arc-en-Ciel et le cimetière Nord de Bordeaux

Après s'être accrochée aux promenades qui font le tour du Lac par la rue Jean Samazeuil à l'est de la pièce d'eau, la Liaison Organique réapparaît au sud ouest du Lac pour emprunter la rue André Messenger et la promenade de la rue Fragonard pour arriver sur les berges des étangs Arc-en-Ciel et sur l'avenue Périé (cf p. 13-14).

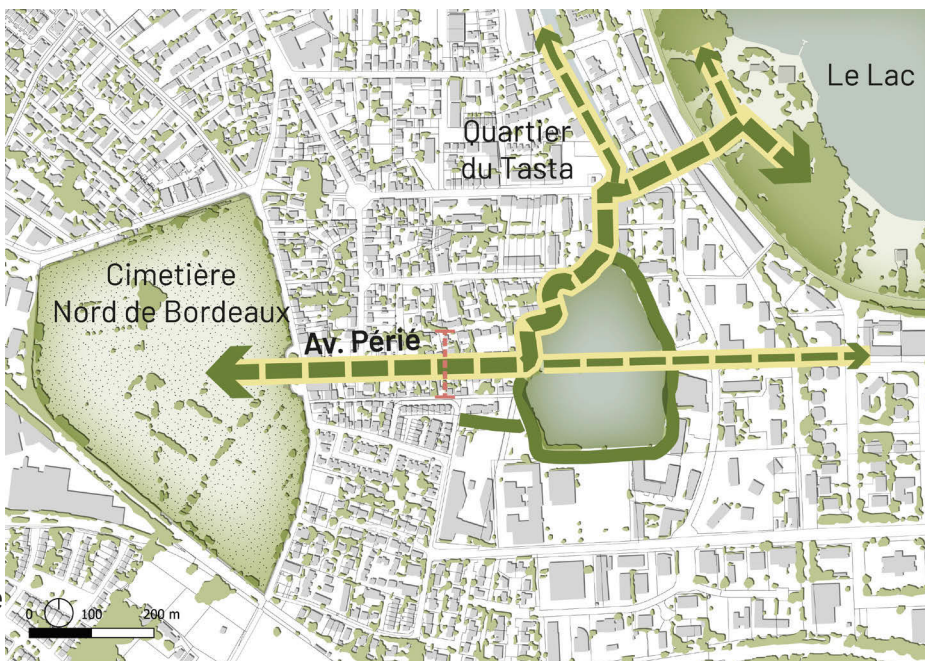
Une avenue en trois séquences

> Dans sa partie est (365 m de long et 12 m de large), l'avenue fait le lien entre les étangs Arc-en-Ciel et le cimetière Nord de Bordeaux.

C'est cette séquence qui intéresse en priorité le projet de Liaison Organique.

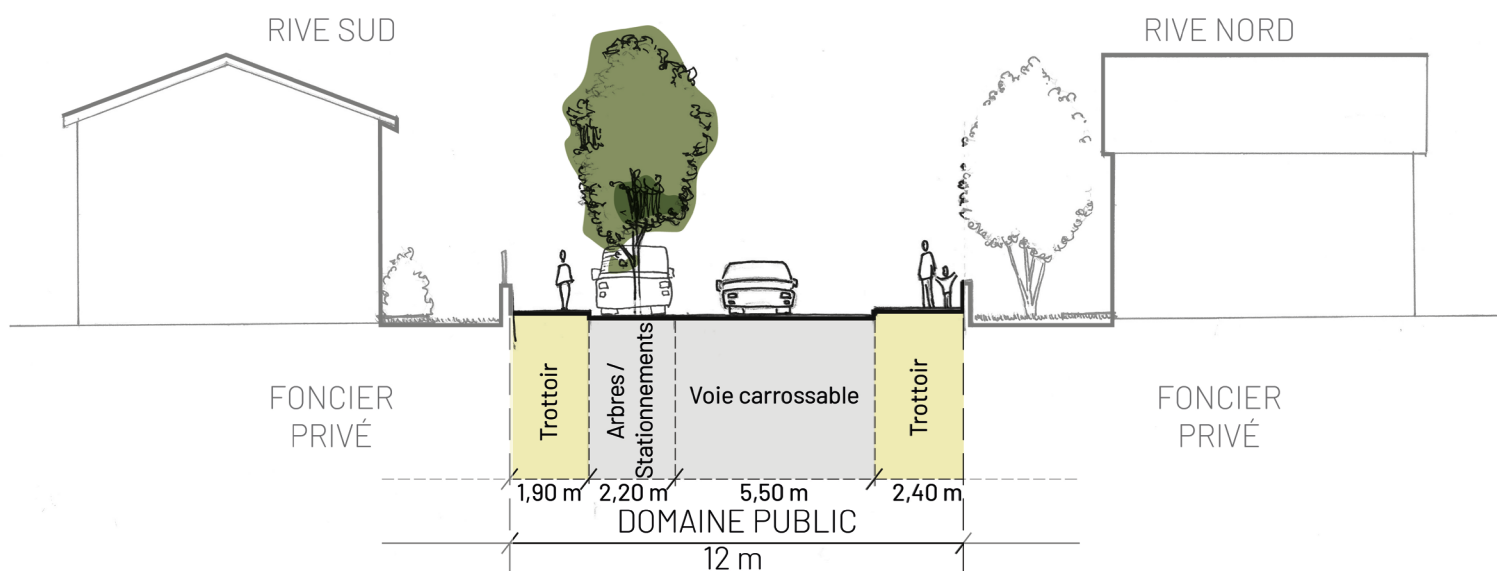
L'avenue, très minérale dans cette séquence, traverse un quartier résidentiel de lotissements pavillonnaires.

> Dans sa partie médiane (220 m de long), l'avenue traverse les étangs Arc-en-Ciel. Cette séquence présente un potentiel paysager important : vues ouvertes sur les plans d'eau et horizons dégagés ; les berges présentent peu de plantation.



> Dans sa partie ouest (275 m de long), l'avenue traverse un quartier résidentiel d'habitats collectifs avec des espaces libres de pleine terre en pieds d'immeubles. Cette séquence présente un potentiel intéressant de renforcement de la strate arborée et arbustive.

ÉTAT EXISTANT



À court terme : aménager une promenade plantée en rive sud sur la séquence est entre les étangs et le cimetière Nord

> Aménager une promenade piétonne plantée en rive sud sur l'emprise des stationnements latéraux aujourd'hui existants (voir coupe ci-dessous). Maintenir le double sens de la voie et le trottoir côté nord.

Des observations de terrain ont mis en évidence la possibilité d'un report des places de stationnement au sein des parcelles privées. La rue dessert exclusivement des parcelles de maisons individuelles avec garages sur cette séquence. Mener une étude de stationnement en amont de l'aménagement pour confirmer les observations de terrain.

> Mettre en œuvre la promenade plantée en rive sud pour que l'ombre portée de la végétation bénéficie à l'ensemble de la voie.

> Créer une impression de densité végétale pour le piéton en bordant la promenade piétonne d'une tranchée plantée d'arbustes hauts et de couvre-sols côté parcelles privées, et d'une noue plantée d'arbres de haut jet, d'arbustes et de couvre-sol côté voie carrossable.



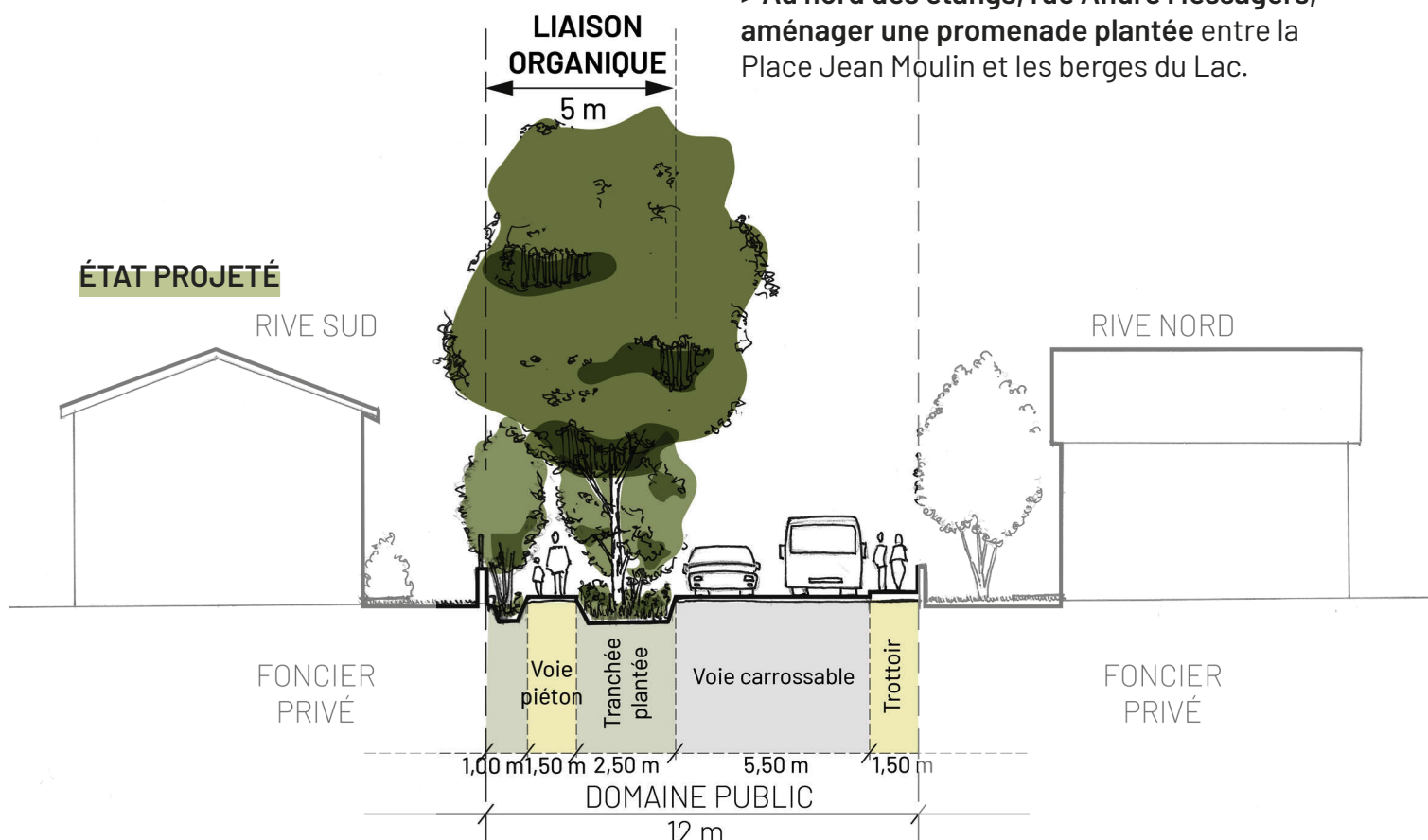
L'avenue Périé aujourd'hui

À moyen terme : prolonger la promenade plantée à l'ouest jusqu'aux Allées de Boutaut

> Renforcer les plantations sur la séquence médiane, en aménageant des haltes plantées pour le piéton le long des étangs, tout en ménageant des vues sur les plans d'eau et les différents horizons.

> Renforcer les plantations sur les rives nord et sud de la séquence ouest. Faire participer le foncier privé des résidences d'habitats collectifs au projet de plantation.

> Au nord des étangs, rue André Messagers, aménager une promenade plantée entre la Place Jean Moulin et les berges du Lac.

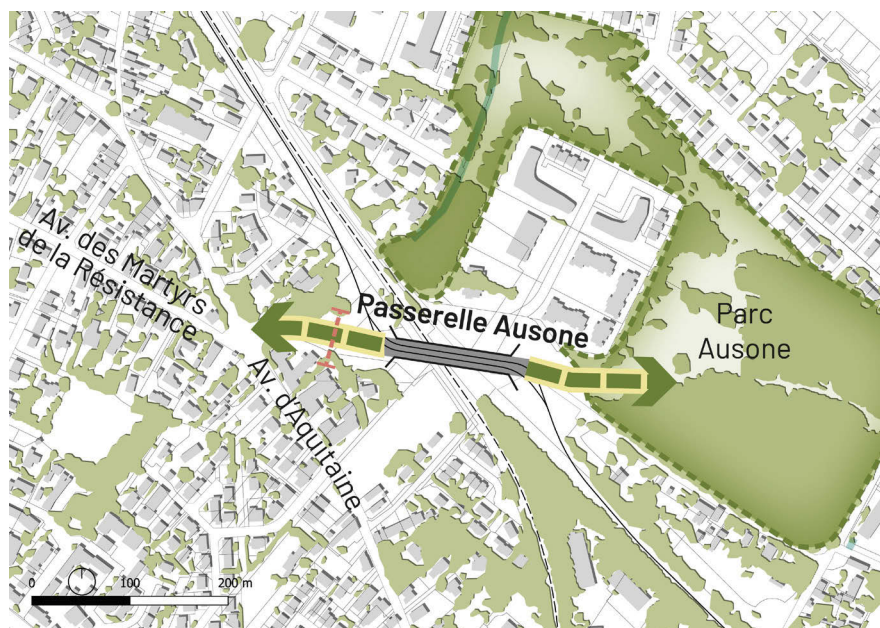


La « passerelle Ausone » : un prolongement du parc Ausone

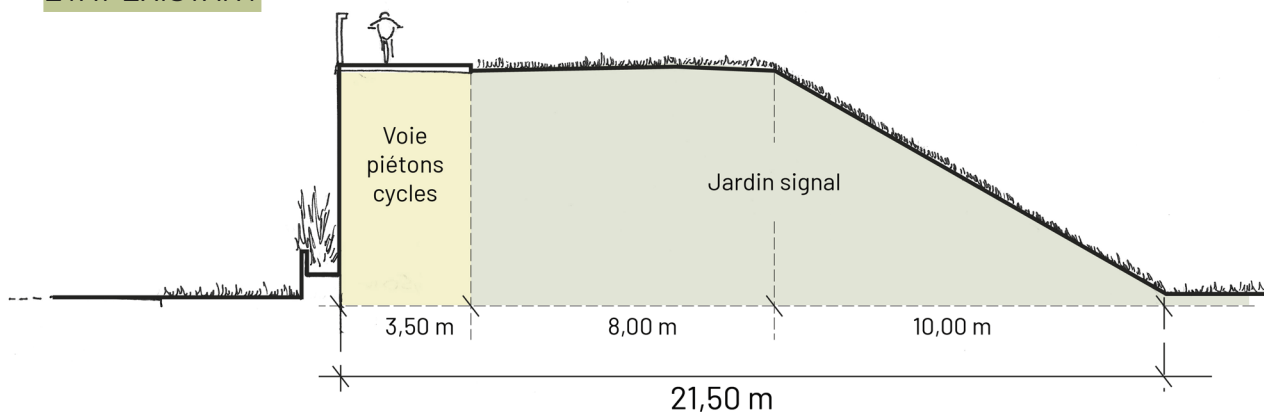
Après la traversée du cimetière Nord de Bordeaux (cf. p. 14), la Liaison Organique débouche sur la rue Ausone puis sur le parc Ausone par la rue des Hirondelles. La LO réapparaît ensuite à l'entrée ouest du parc Ausone et emprunte la passerelle de tramway qui permet de franchir la voie ferrée, puis de prendre la direction du centre-ville de Bruges.

Des têtes de pont non valorisées

Cette passerelle présente une tête de pont ouest en pleine terre (100 m de long et 21,50 m de large) qui a aujourd'hui une vocation uniquement technique sans être valorisée comme espace planté et pouvant accueillir des usages.



ÉTAT EXISTANT



À court terme : aménager un jardin « signal » point de repère dans le quartier

> **Aménager un jardin visible de loin** sur la tête de pont ouest et renforcer les plantations sur la tête de pont est. **Planter des arbres de haut jet en bosquets, dont les silhouettes émergent dans le paysage du quartier.**

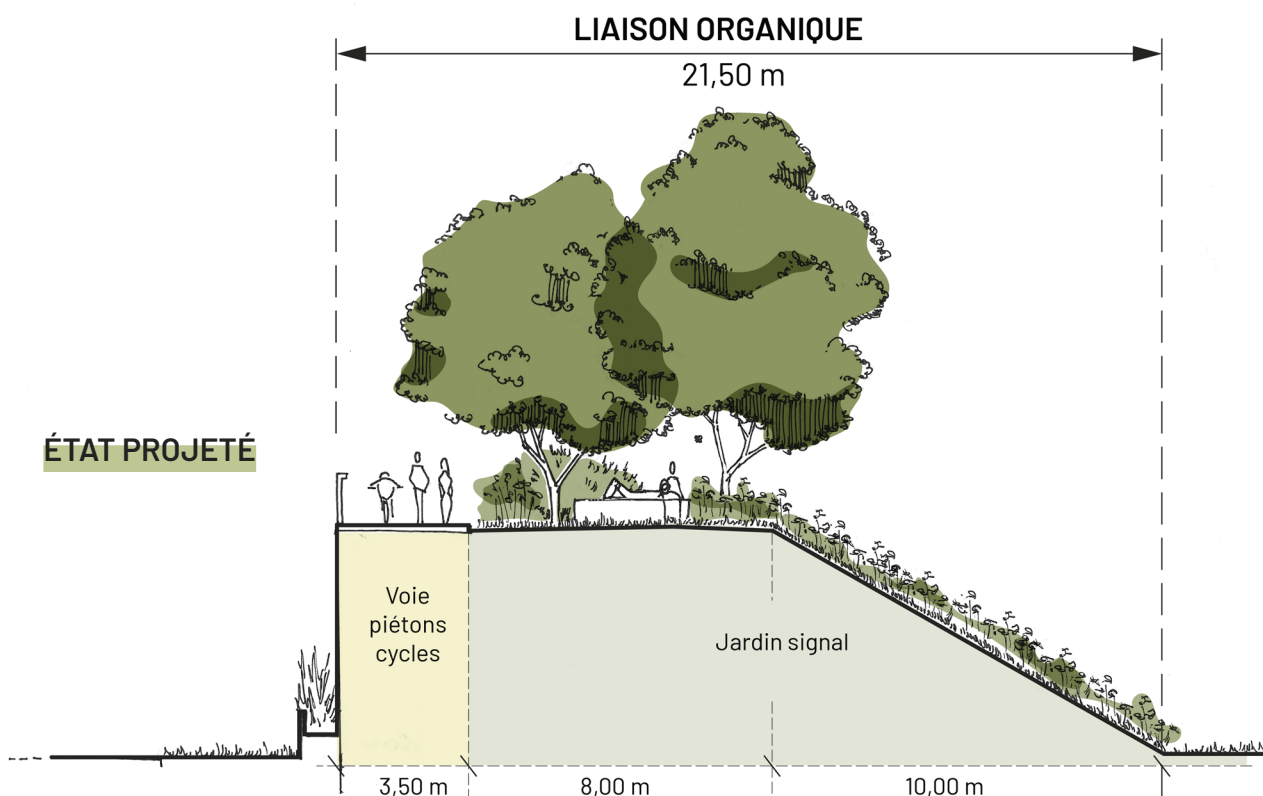
Le jardin jouera un rôle de repère visuel et géographique dans le tissu urbain et signalera la proximité immédiate de l'entrée du parc Ausone.

> **Travailler sur une palette végétale d'arbres diversifiés** en mettant à la fois l'accent sur des couleurs de feuillages remarquables et sur différents ports hauts et majestueux.

> **Aménager des haltes pour le promeneur avec du mobilier de pose.** Travailler également sur les strates arbustives et herbacées. Créer des espaces de repos et de contemplation et proposer des ambiances végétales fleuries et odorantes.



La passerelle aujourd'hui



L'avenue des Martyrs de la Résistance : une connexion entre le Parc Ausone et le centre-ville de Bruges

Au débouché de la passerelle de tram connexe au Parc Ausone, la Liaison Organique emprunte l'avenue des Martyrs de la Résistance pour rejoindre directement le centre-ville de Bruges et le Parc Treulon.

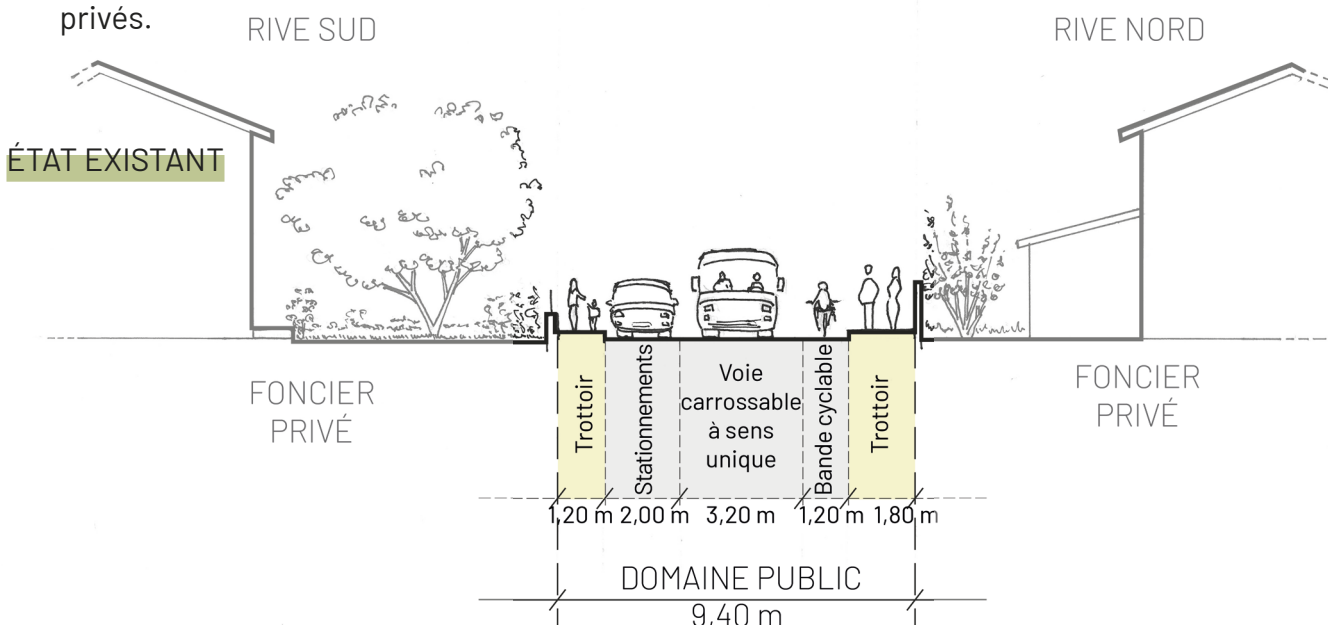
Une rue directement en lien avec le centre-ville de Bruges

> Cette rue de 640 m de long et 9,40 m de large fait le **lien direct avec le centre ville de Bruges**, dont les espaces publics font l'objet d'un projet de requalification et de renforcement de la végétalisation.

> La rue dessert un quartier résidentiel de pavillons individuels avec garage et le cimetière de Bruges.

> Orientée à sens unique d'est en ouest, la rue présente **une configuration classique** avec deux trottoirs, une bande de stationnement latérale en rive sud, une bande roulante et un marquage au sol pour la circulation des vélos à contre-sens en rive nord.

> **Le végétal est aujourd'hui complètement absent de la rue**, mais présent dans les jardins privés.

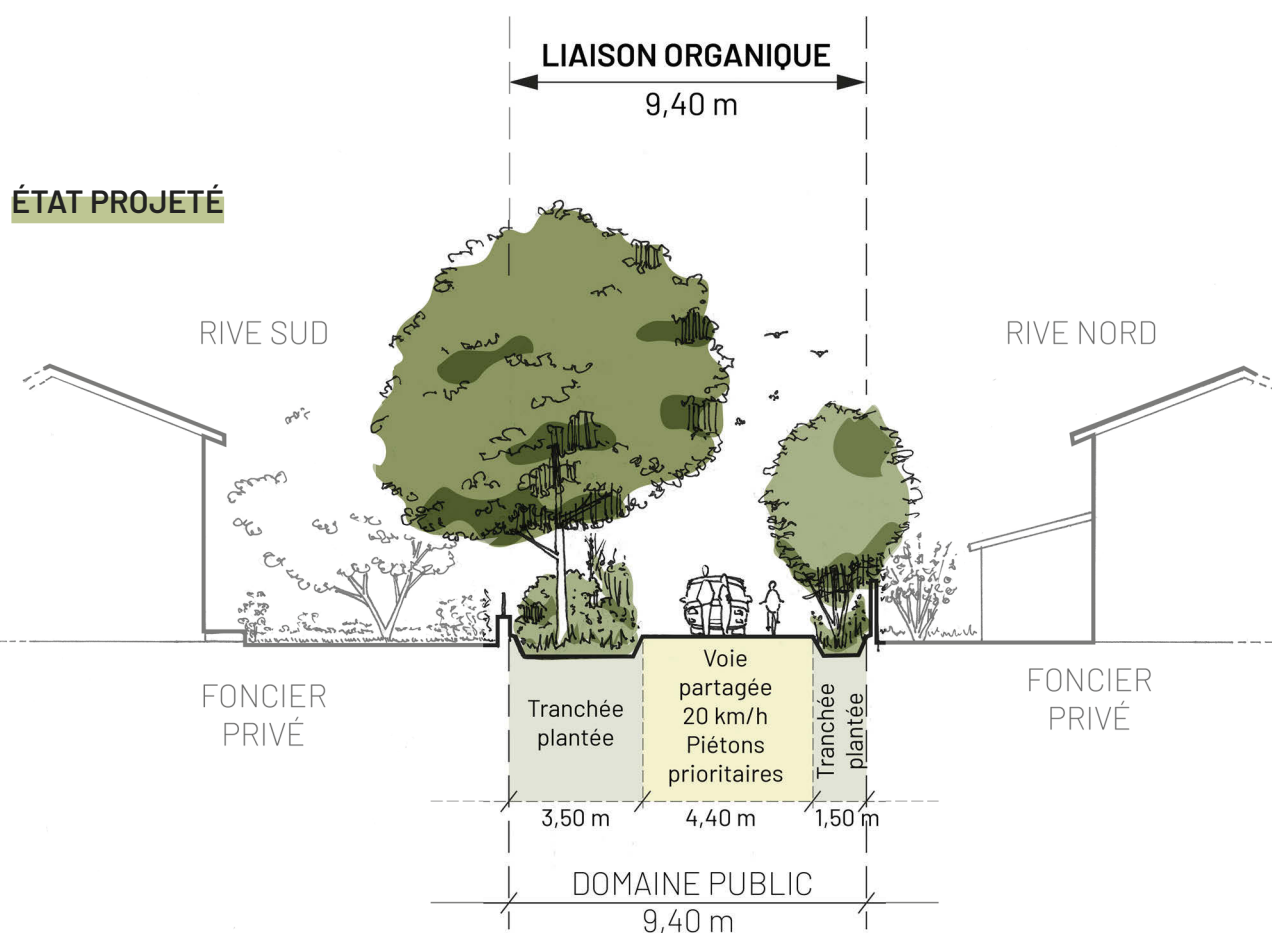


À court terme : aménager une « rue jardin », prolongement du projet de végétalisation et de requalification du centre-ville

- > Assurer la mise en œuvre d'une canopée arborée continue entre le centre-ville de Bruges et le Parc Ausone.
- > Rendre le piéton prioritaire sur les autres modes de déplacement et adapter le flux de circulation en conséquence (zone de rencontre 20 km/h).
- > Supprimer les accotements et la bande latérale de stationnement pour aménager à la place des tranchées plantées.
 - En rive sud : une tranchée plantée de 3,50 m de large, avec des strates arborées, arbustives et couvre-sols ;
 - En rive nord : une tranchée plantée de 1,50 m de large avec des strates arbustives et couvre-sol.



L'avenue des Martyrs de la Résistance aujourd'hui



L'allée Pierre Bénéjat : le lien entre la rue Pascal Triat et le Limancet

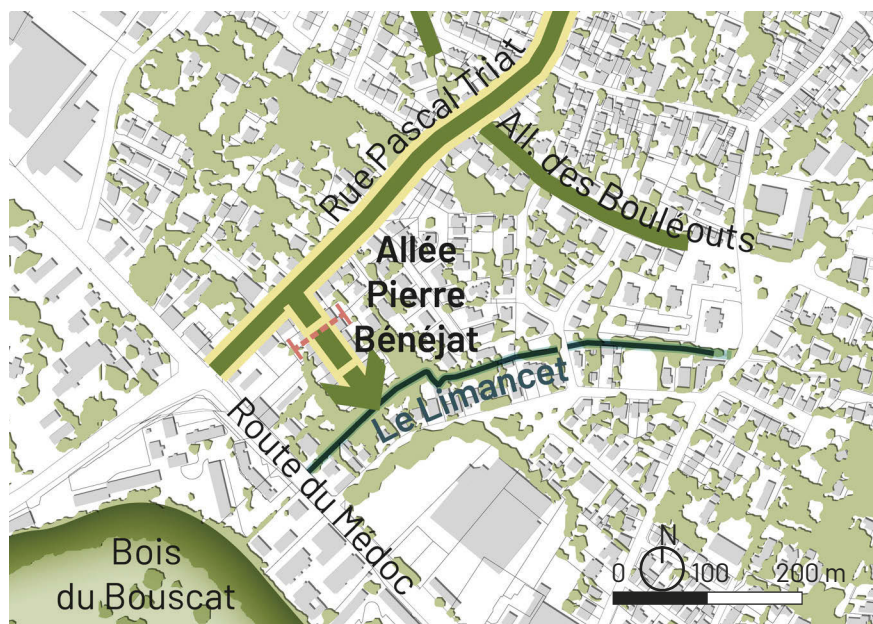
Connectée au centre-ville de Bruges par l'avenue des Martyrs de la Résistance, la Liaison Organique réapparaît directement à l'entrée sud du parc Treulon et emprunte la rue Pascal Triat (à l'étude par les services BM), en direction du Bois du Bouscat et de l'Hippodrome. La LO emprunte ensuite l'allée Pierre Bénéjat, une rue perpendiculaire à la rue Pascal Triat.

Une impasse qui mène au Limancet

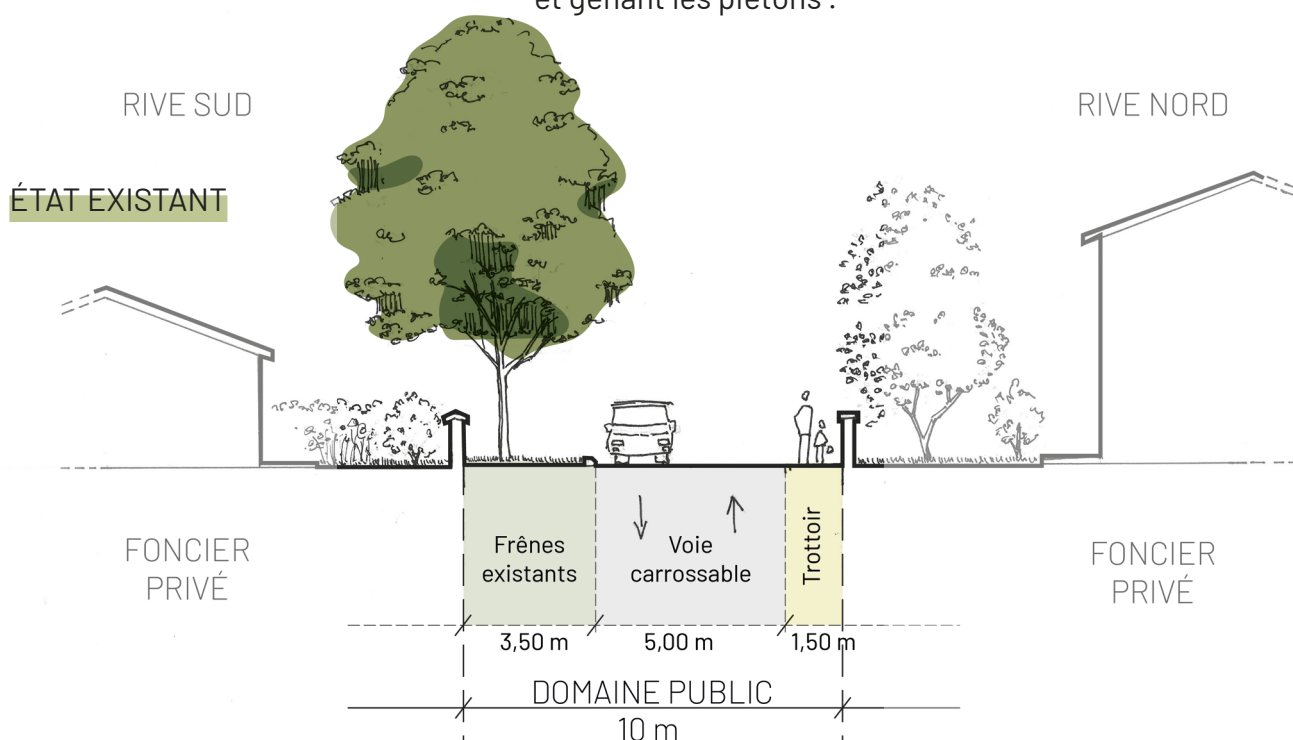
> L'allée Pierre Bénéjat mesure 110 m de long et 10 m de large. C'est une rue en impasse qui **débouche sur le ruisseau du Limancet**. À ciel ouvert dans ce secteur, le cours d'eau est **accessible au public** sur sa berge nord-ouest. Il incarne **une autre figure paysagère de la métropole** pouvant être mise en valeur sur le tracé de la liaison organique.

> L'allée Pierre Bénéjat dessert un **quartier résidentiel de pavillons** équipés de garages.

> L'allée est **bordée de frênes existants**, tantôt en rive sud, tantôt en rive nord.



> Malgré les places de stationnement disponibles dans les parcelles individuelles, l'allée présente un **encombrement de voitures** garées sous les arbres et sur le trottoirs abîmant les arbres et gênant les piétons.



À court terme : l'aménagement d'une « rue jardin » dans le prolongement de l'aménagement de la rue Pascal Triat en lien avec le Limancet

> **Maintenir la bande roulante existante. Rendre le piéton prioritaire sur les autres modes de déplacement** et adapter le flux de circulation en conséquence (zone de rencontre 20 km/h).

> **Supprimer le trottoir alternant d'une rive à l'autre pour aménager à la place une tranchée plantée** qui permette de gérer les eaux pluviales de la voie. Installer une végétation couvre-sol et une strate arbustive.

> **Renforcer la strate arbustive et herbacée** au pied des frênes existants.

> **Travailler sur les deux rives avec une palette végétale de milieu humide en référence au ruisseau** situé au bout de la rue.

> **Maintenir le double sens automobile.** Désimperméabiliser et végétaliser le centre de la raquette de retournement au bout de l'impasse.

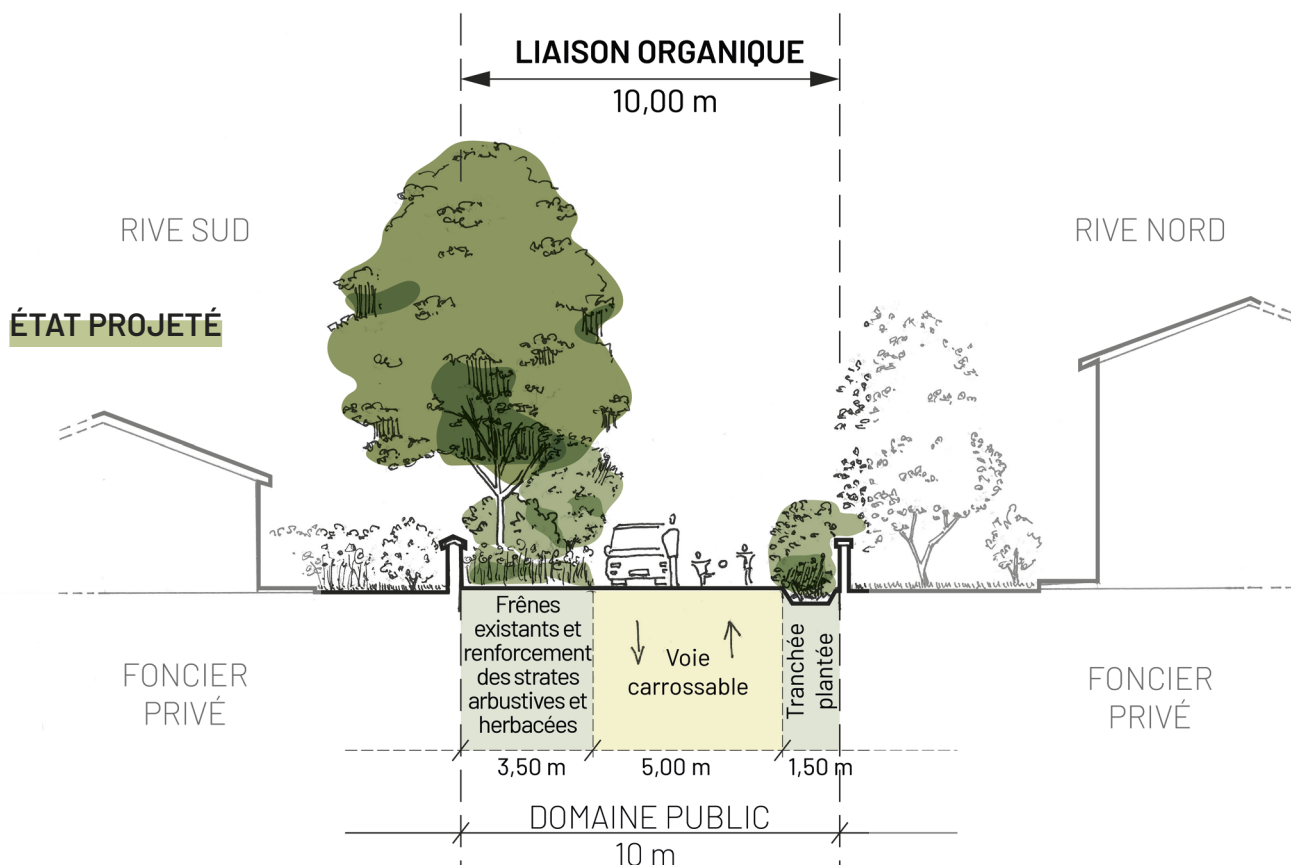
> **Reporter le stationnement automobile pratiqué dans l'impasse, au sein des parcelles privées.**



L'allée Pierre Bénéjat aujourd'hui



Le cours d'eau du Limancet au bout de l'allée



La rive nord-est de la Route du Médoc : un nouveau jardin sur le chemin du Limancet

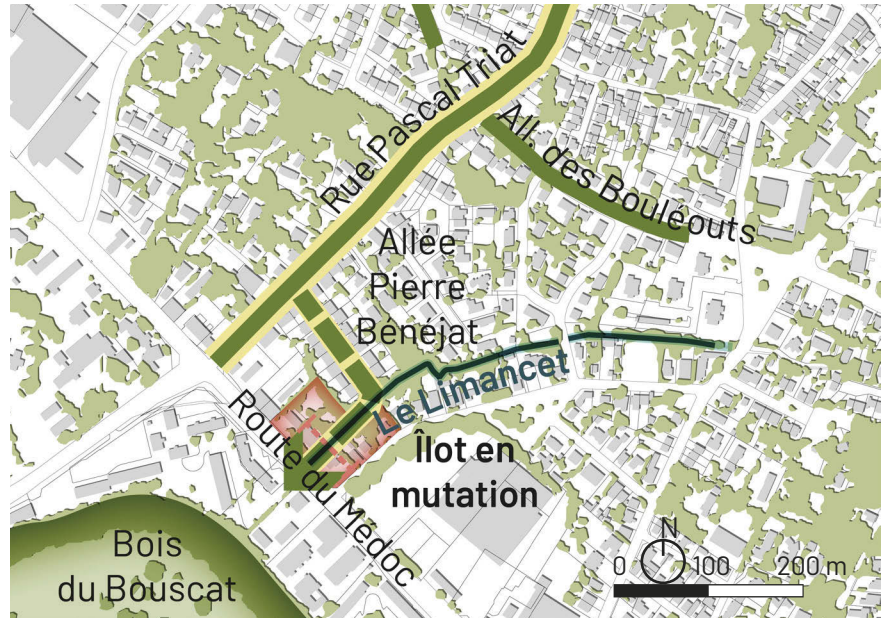
*La Liaison Organique suit le chemin du Limancet depuis le fond de l'allée Pierre Bénéjat en direction de la Route du Médoc et du Bois du Bouscat.
Le tissu urbain traversé est appelé à se transformer.*

Un îlot d'habitat individuel en mutation

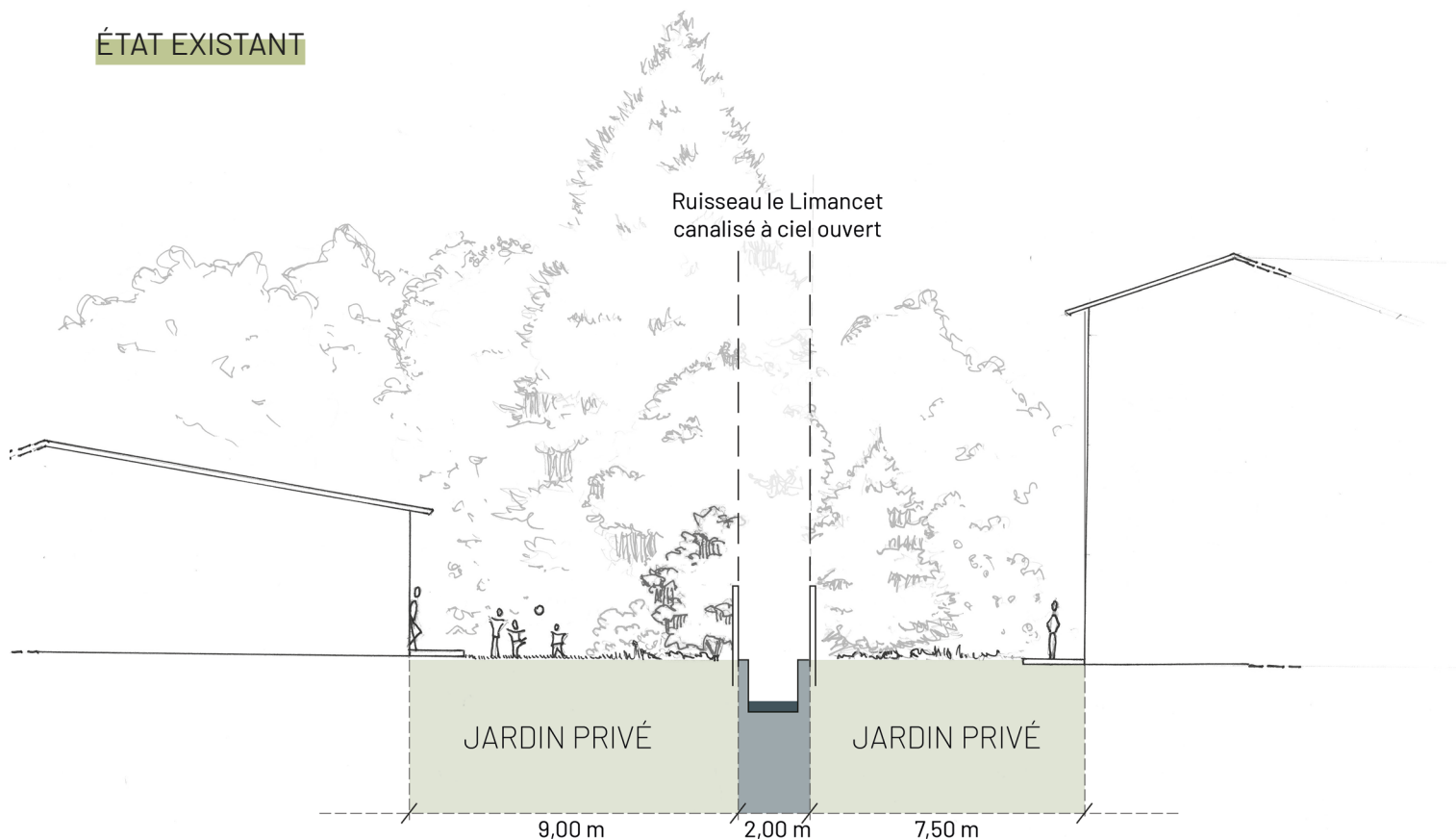
Aujourd'hui le Limancet canalisé à ciel ouvert (65 m de long) traverse un tissu urbain de maisons individuelles avec grands jardins fermés au public.

Le cours d'eau n'est aujourd'hui pas accessible depuis la route du Médoc ou l'allée Pierre Bénéjat.

Le tissu bâti est appelé à muter en logements collectifs (UM42 au PLU). Le quartier va être redessiné. La question de l'aménagement d'espaces paysagers communs ouverts au public et de l'accès au Limancet va devenir prégnante.



ÉTAT EXISTANT



À très court terme : anticiper la mutation du quartier et réserver une emprise dédiée à un futur jardin le long du Limancet

> Inscrire les berges du canal Limancet en zone non-aedificandi dans les documents d'urbanisme.

> Donner une emprise généreuse de 30 m de large à la zone non-aedificandi pour aménager le jardin et laisser la possibilité de redonner un lit naturel au ruisseau à long terme.

À court / moyen terme : aménager un jardin ouvert au public sur les bords du Limancet canalisé

> Lors de la mutation du tissu urbain, aménager un jardin d'agrément sur les bords du cours d'eau canalisé (cf coupe ci-dessous).

> Valoriser, renouveler, adapter et renforcer les plantations existantes.

> Installer du mobilier d'agrément pour le public.



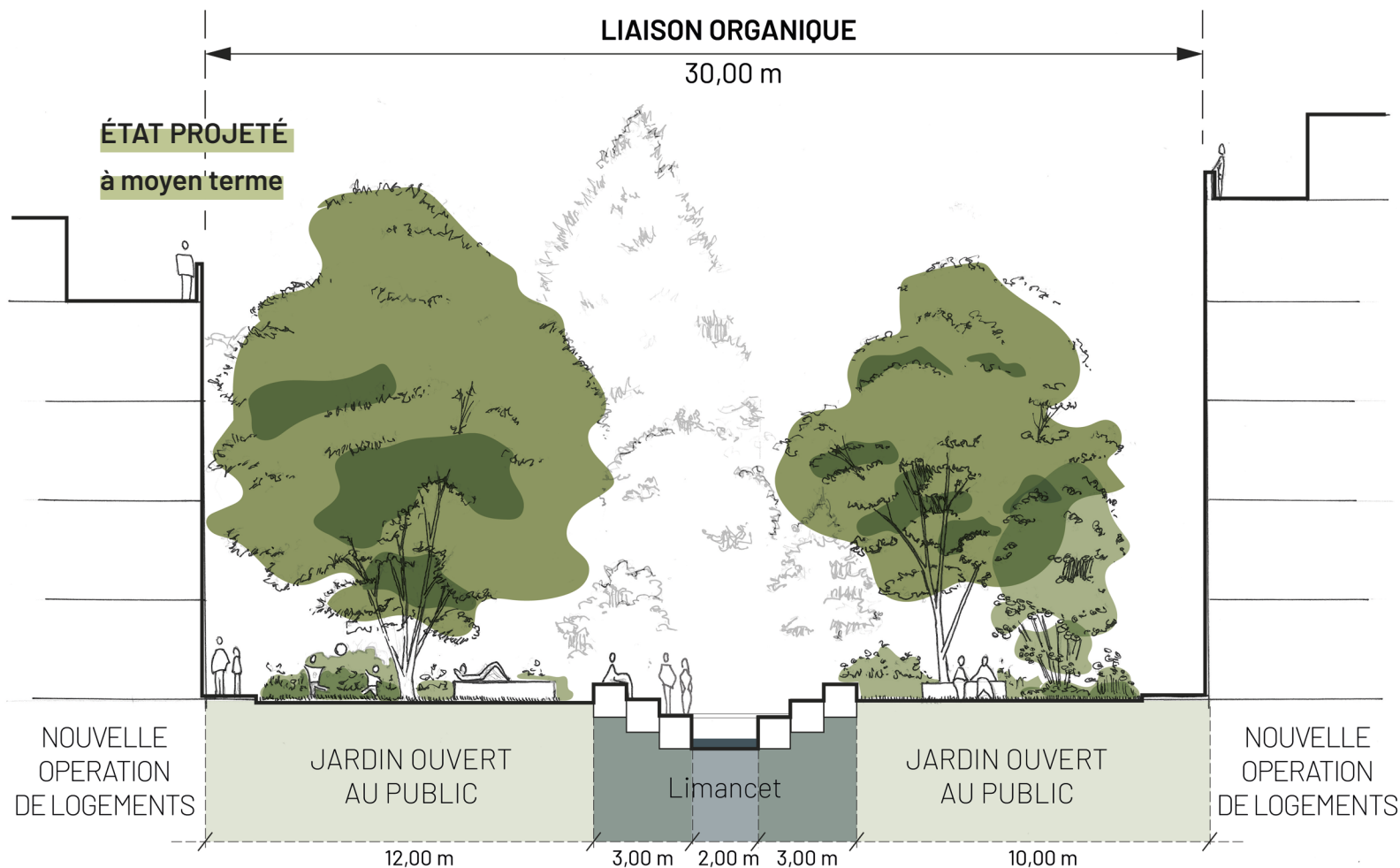
L'îlot bâti de maisons individuelles aujourd'hui



Le Limancet canalisé

À long terme : redonner au Limancet un lit naturel

> Reconstituer le lit et les berges naturelles du cours d'eau dans le prolongement du segment aval. Maintenir le parc ouvert au public sur les berges.



La rive sud-ouest de la Route du Médoc : un trait d'union entre le Limancet et le Bois du Bouscat

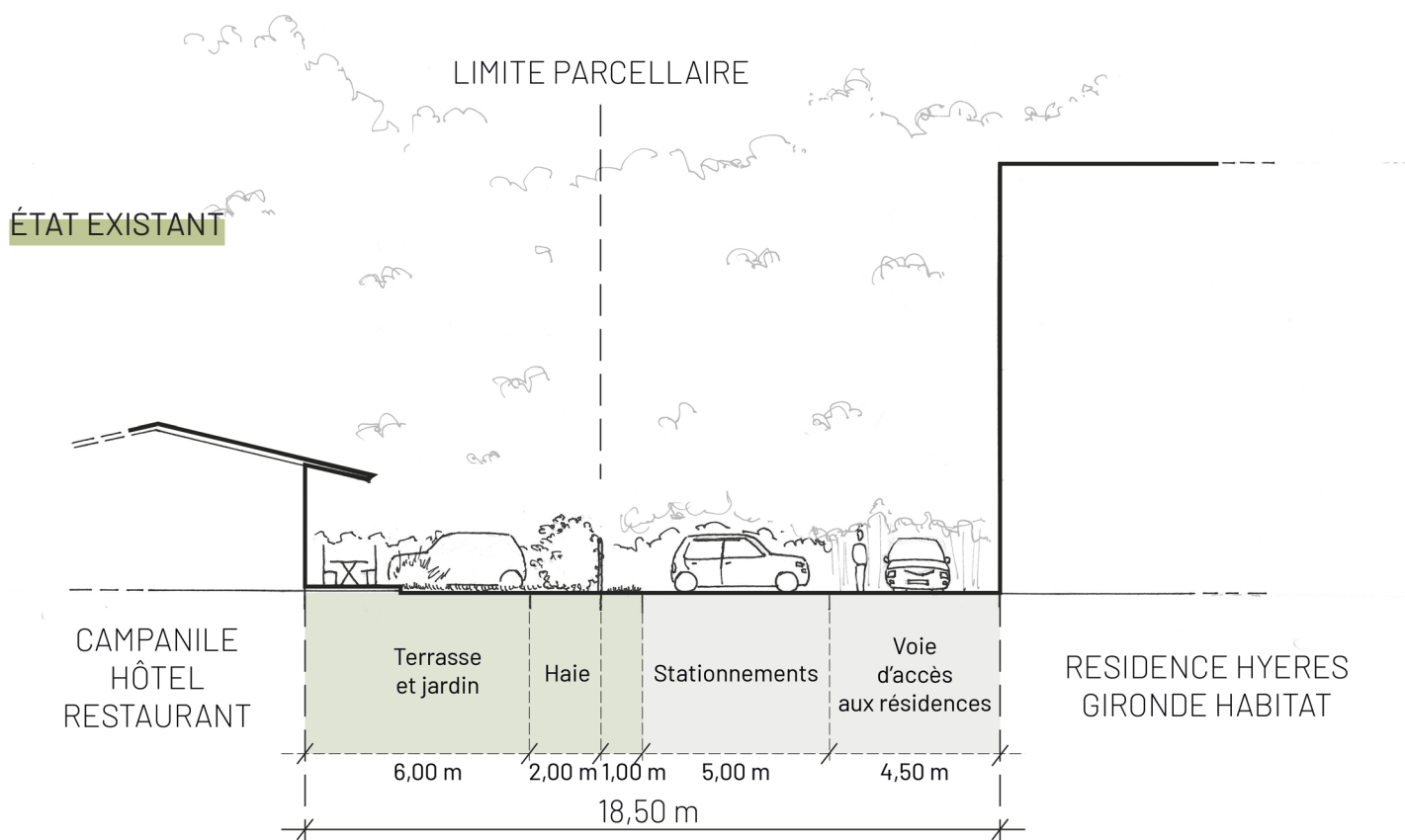
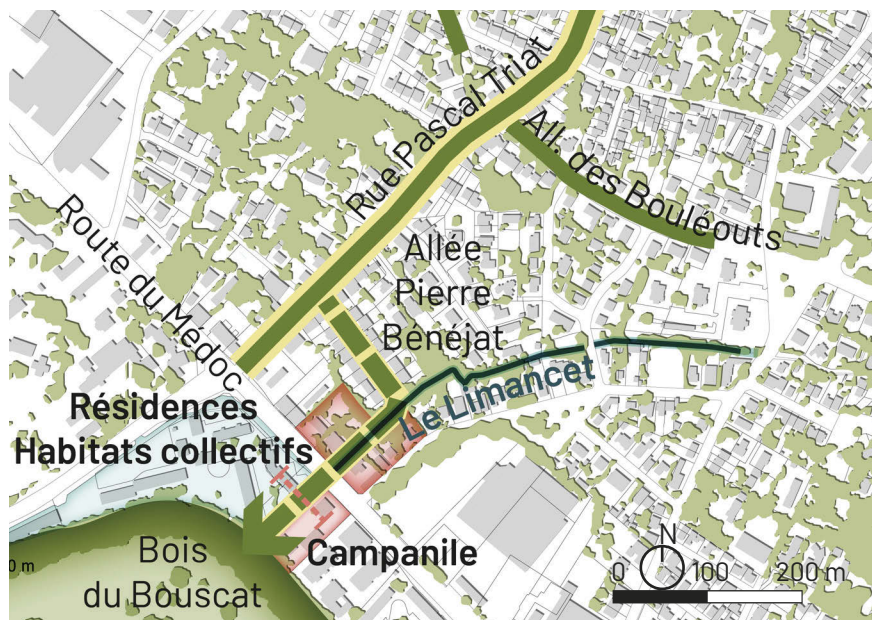
La Liaison Organique poursuit son tracé dans la continuité du chemin du Limancet, traverse de l'autre côté de la Route du Médoc en direction Bois du Bouscat et traverse un nouveau tissu bâti en voie de mutation.

Une frange bâtie qui tourne le dos au Bois du Bouscat

> La frange bâtie que traverse la LO fait 90 m d'épaisseur.

> Les parcelles situées au nord-ouest appartiennent à Gironde Habitat avec les résidences d'habitats collectifs Hyères et du Champ de Course, et des stationnements en limite de parcelle.

> La parcelle située au sud-est, appartient à l'hôtel restaurant Campanile Le Bouscat, avec un jardin au droit du restaurant et de nombreux espaces de stationnements en limite de propriété. Cette parcelle est appelée à muter à moyen/long terme (UM12 au PLU).



À court terme : aménager une promenade plantée sur la parcelle de Gironde Habitat et anticiper la mutation de la parcelle voisine

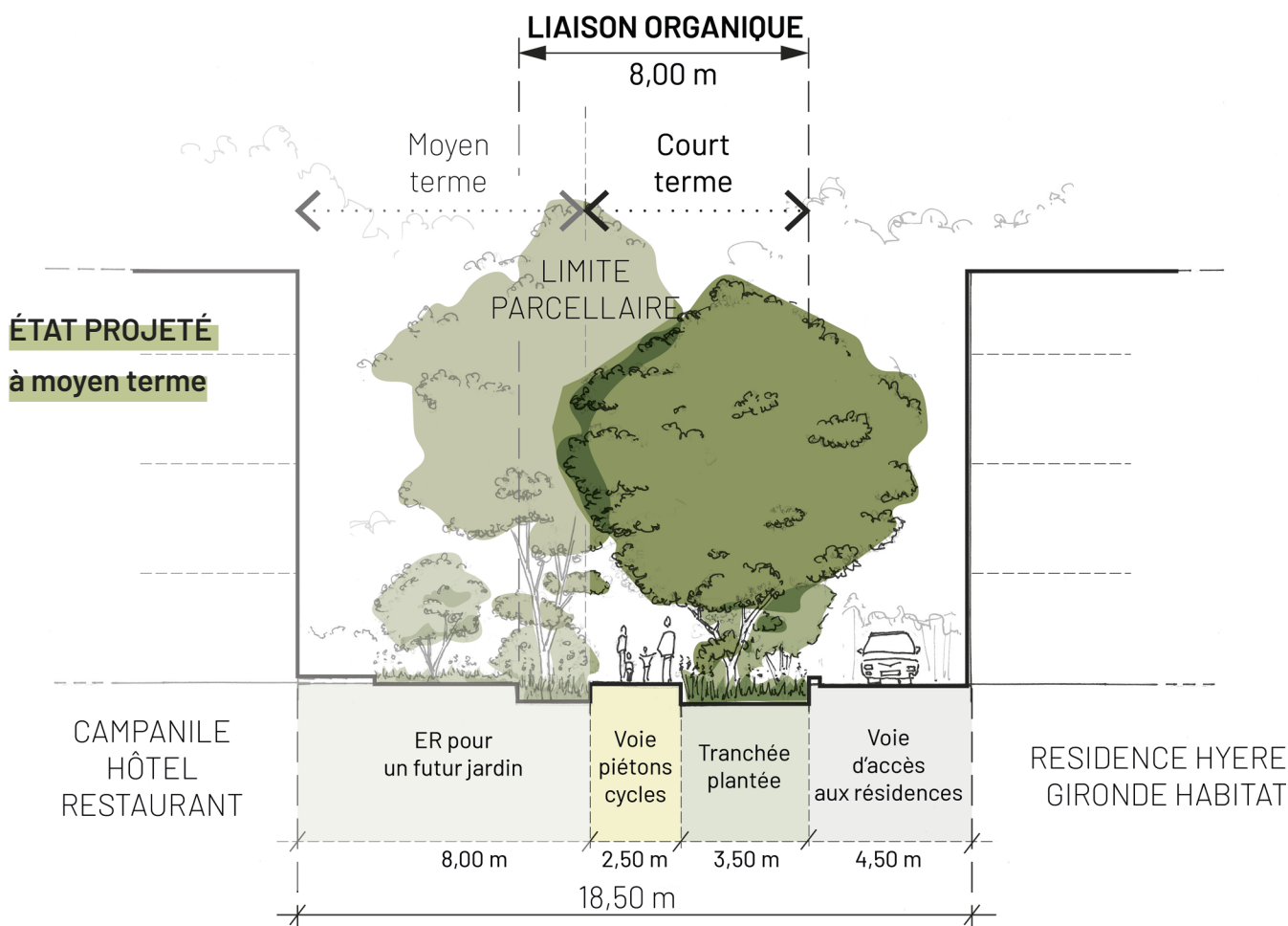
- > **Négocier avec Gironde Habitat pour aménager une promenade plantée en limite de propriété** sur les stationnements.
- > **Ouvrir une nouvelle entrée dans le Bois du Bouscat** dans le prolongement de la nouvelle promenade plantée pour permettre aux habitants du quartier et aux usagers de la LO d'y accéder.
- > **Maintenir une bande roulante** entre le bâti Gironde Habitat et la LO (accès garages et stationnement).
- > **Inscrire le report des 25 places de stationnement supprimées dans une étude de capacité et besoins en stationnement à l'échelle du quartier** et dans une logique d'optimisation/mutualisation.
- > **Inscrire dans les documents d'urbanisme un Emplacement Réservé sur la parcelle du Campanile pour anticiper un élargissement de la liaison organique** au prochain projet de construction.



Le site aujourd'hui entre Campanile, stationnements et logements collectifs

À moyen terme : élargir la promenade plantée sur la parcelle du Campanile en mutation

- > **Élargir la LO sur la parcelle du Campanile au prochain projet d'aménagement / construction.** Aménager un jardin linéaire de 8 m de large à l'interface de la liaison organique et des futurs constructions, sans clôture. Aménager une tranchée plantée pour à la fois marquer la limite de parcelle et marquer un seuil par rapport à la LO.



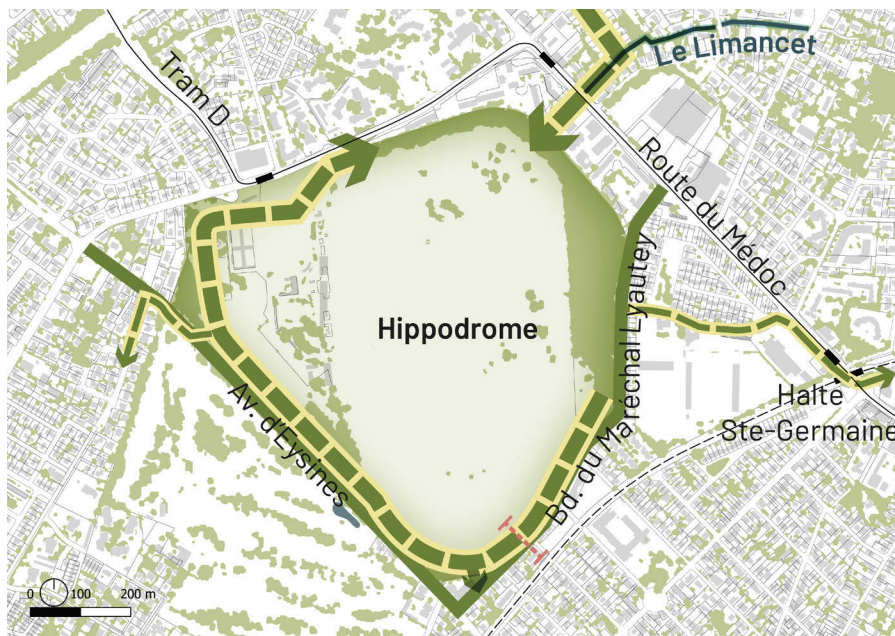
Les franges de l'Hippodrome : le prolongement du Bois du Bouscat

Après la traversée de la Route du Médoc, la Liaison Organique s'accroche au Bois du Bouscat et se poursuit dans le prolongement tout autour de l'Hippodrome.

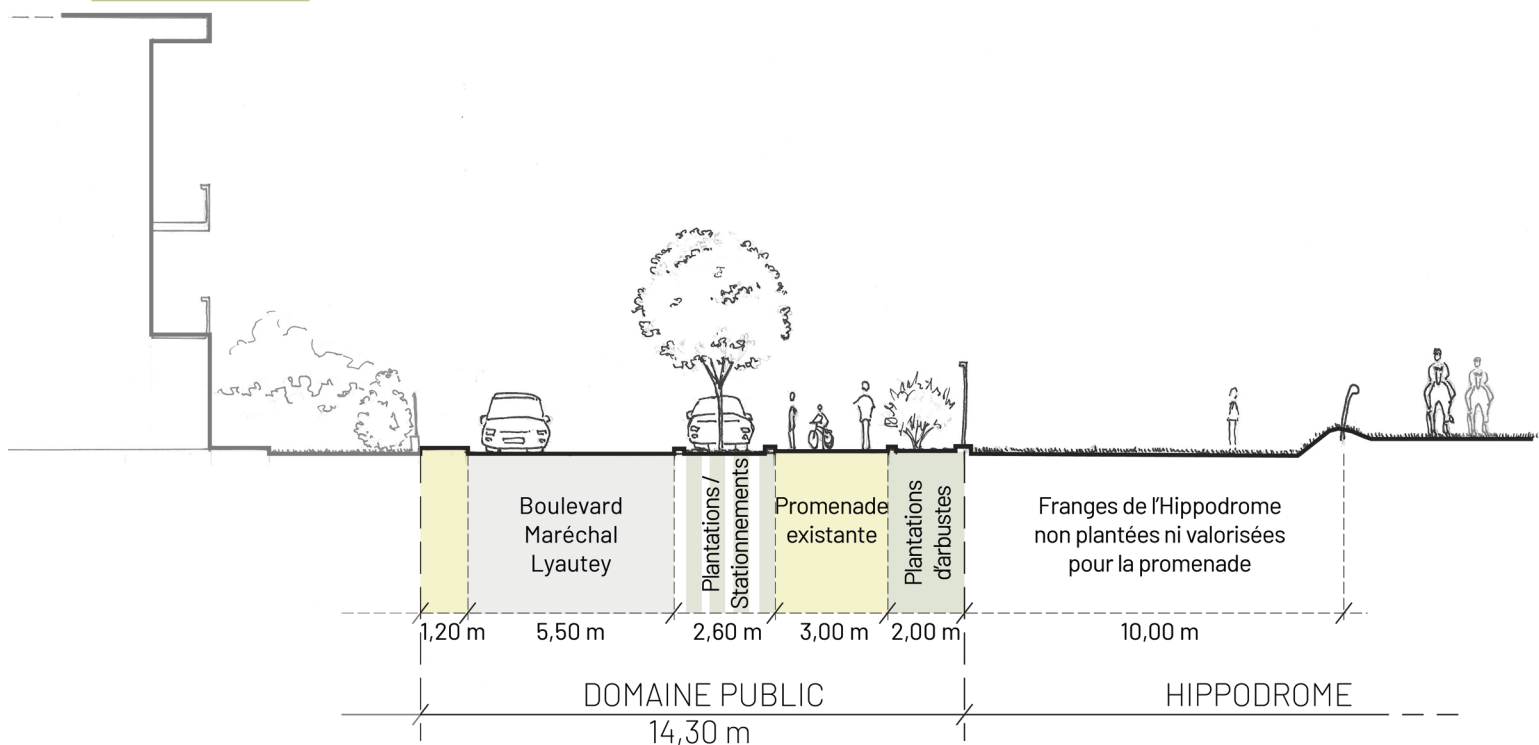
Un ensemble de boisements fragmentés aux franges de l'Hippodrome

Le Bois du Bouscat, vaste boisement relictuel présent aux franges de l'Hippodrome, représente un ensemble arboré remarquable en terme de surface et d'âge des sujets qui le composent. Ouvert au public, ce Bois constitue un maillon incontournable de la Liaison Organique.

D'autres bosquets relictuels sont ponctuellement présents sur les franges sud et ouest de l'Hippodrome. Aujourd'hui isolés les uns des autres, ils ne forment pas un ourlet végétal continue lisible dans le paysage autour de l'Hippodrome.



ÉTAT EXISTANT



À court terme : aménager un jardin linéaire « intérieur » de 400 m sur la frange sud le long du Bd du Maréchal Lyautey au sein de l'Hippodrome

> Aménager un jardin linéaire « intérieur » au sein de l'Hippodrome, dans le prolongement du Bois du Bouscat, entre le champ de course et la clôture de l'Hippodrome. Les frondaisons du jardin linéaire bénéficieront à la promenade « extérieure » aménagée le long du Bd du Maréchal Lyautey sur le domaine public.

> Ce jardin linéaire « intérieur » prolonge la canopée du Bois du Bouscat. Planter des bosquets d'arbres de grand développement avec des silhouettes structurales, étalées (chênes lièges, chênes verts, etc.), des arbustes, des strates arbustives et des herbacées.

> Dans le plan de plantation, ménager des « fenêtres » sur l'hippodrome depuis la promenade du Bd du Maréchal Lyautey.

> Ouvrir un accès à ce nouveau jardin à l'extrémité ouest du Bd du Maréchal Lyautey. Renforcer et renouveler la strate arborée des bosquets existants à l'angle du Bd du Maréchal Lyautey et de l'av. d'Eysines. Anticiper la sénescence de certains sujets.



Premières plantations réalisées au sud de l'Hippodrome, le long du Bd du Maréchal Lyautey

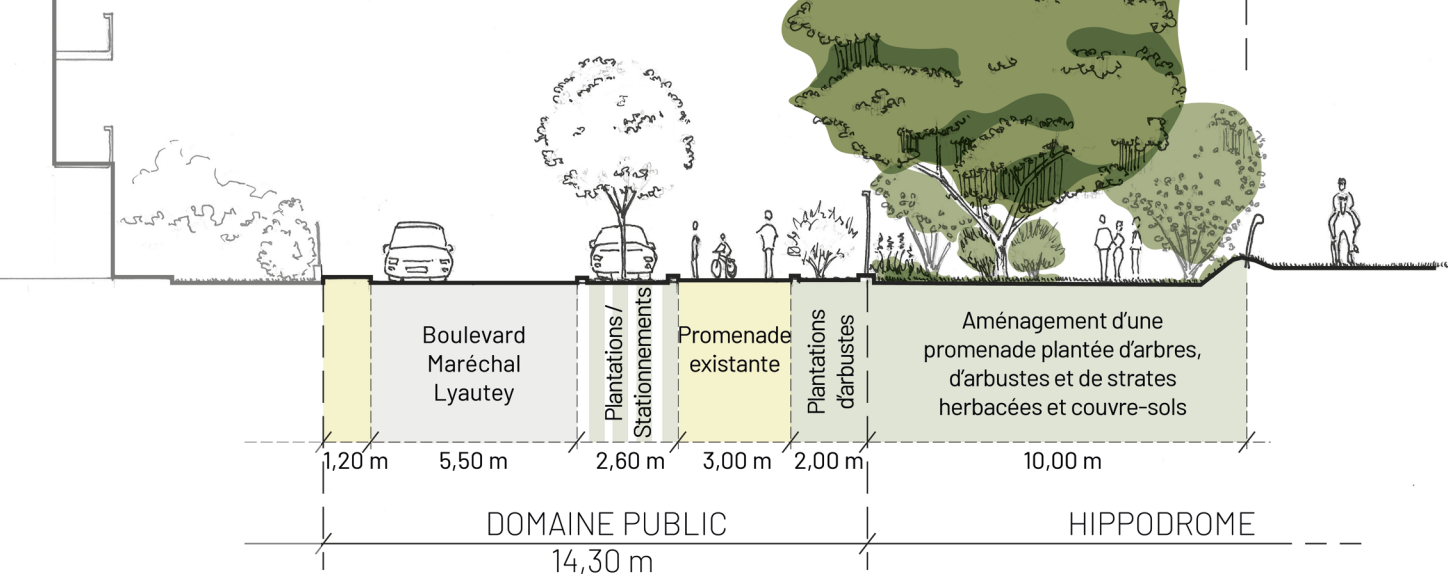
À moyen terme : réaliser un bouclage du nouveau jardin linéaire et du Bois du Bouscat par l'ouest et le nord

> Achever le tour de l'hippodrome (plus de 700 m) par la plantation de bosquets le long de l'av. d'Eysines et en remontant vers l'av. de l'Hippodrome. Ouvrir un accès sur cette nouvelle promenade plantée depuis le nord de l'av. d'Eysines.

ÉTAT PROJETÉ
à long terme

LIAISON ORGANIQUE

10,00 m



Crédits dessins et photos : a'urba
Chef de projet : Frédéric Véron / Sous la direction de : Jean-Christophe Chadanson /
Equipe projet : Guillaume Bernard

